



SOMMAIRE

Premières ventes en Europe

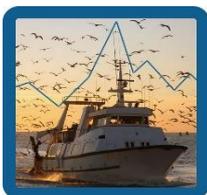
Zoom sur le Danemark (anguille), le Portugal (sabre) et la Suède (crevette nordique)

Approvisionnement mondial

Échanges de l'UE au premier semestre 2016

Consommation : lieu jaune frais

Contexte macro-économique



Retrouvez toutes ces données, informations et bien plus, sur www.eumofa.eu

Suivez-nous sur Twitter :
[#EU_MARE](https://twitter.com/EU_MARE) [#EUMOFA](https://twitter.com/EUMOFA)

Dans ce numéro

En septembre 2016, la valeur de premières ventes de langoustine a augmenté en Belgique, au Danemark, en Norvège, au Portugal et en Suède. Elle a légèrement baissé au Royaume-Uni. Par ailleurs, la valeur des premières ventes de cabillaud a baissé en Belgique, en Lettonie, en Lituanie, en Norvège et en Suède et a augmenté au Royaume-Uni. En France comme au Portugal, le prix en première vente de la sole a augmenté tandis qu'il a diminué pour la baudroie et le merlu. Le prix en première vente de la sardine a augmenté en France et baissé au Portugal.

Au Danemark, sur la période janvier-septembre 2016, la valeur des premières ventes a atteint 263 millions d'euros, soit une augmentation de 15 % par rapport à janvier-septembre 2015. Au Portugal, la valeur des premières ventes a atteint 151 millions d'euros, soit 4 % de plus qu'en janvier-septembre 2015, principalement du fait du poulpe et de l'anchois. En Suède, le prix moyen toutes espèces confondues débarquées a augmenté de 37 %. Par ailleurs, les premières ventes des cinq premières espèces ont baissé tant en valeur qu'en volume.

Un accord de pêche a été conclu entre l'UE et la Mauritanie, permettant à six chalutiers européens supplémentaires de pêcher le merlu noir dans les eaux mauritaniennes.

Un plan de reconstitution a été adopté pour la conservation de l'espadon de Méditerranée. Le plan fixe un total admissible de captures de 10 500 tonnes d'espadon, qui sera réduit progressivement au fil des ans.

Pendant le premier semestre 2016, les importations européennes en provenance de pays tiers ont atteint 11,6 milliards d'euros, soit une hausse de 8 % par rapport au premier semestre 2015. Les exportations vers les pays tiers ont terminé à 2,2 milliards d'euros. Le commerce intra-UE a augmenté de 9 %, approchant les 12 milliards d'euros. Les importations de céphalopodes en provenance de pays tiers ont atteint 893 millions d'euros, soit 20 % de plus par rapport au premier semestre 2015. Les importations de poulpe ont augmenté tant en valeur (+ 10 %) qu'en volume (+ 5 %), pour atteindre 318 millions d'euros et 54 200 tonnes.

Les prix de détail du lieu jaune pour la consommation des ménages ont augmenté en Allemagne et ont baissé au Royaume-Uni (pour la période janvier-août 2016). En Allemagne, les prix (11,31 EUR/kg) étaient substantiellement plus élevés qu'au Royaume-Uni (5,19 EUR/kg), tandis que le volume vendu allemand était nettement inférieur à celui du Royaume-Uni.

1. Premières ventes en Europe

En **janvier-septembre 2016**, dix États membres et la Norvège ont fourni les données des premières ventes pour 11 groupes de produits.¹ La valeur des premières ventes a augmenté par rapport à l'année précédente (période janvier-septembre 2015) pour le Danemark, la Lituanie, la Norvège, le Portugal et le Royaume-Uni.

En **Belgique**, en **janvier-septembre 2016**, les premières ventes ont diminué tant en valeur (- 2 %) qu'en volume (- 4 %) par rapport à la même période en 2015. La stabilité observée pendant les huit premiers mois de l'année s'est terminée avec la chute drastique enregistrée en **septembre 2016**, lorsque les premières ventes ont baissé tant en volume (- 24 %) qu'en valeur (- 24 %), par rapport à septembre 2015. À l'exception des crustacés dont la valeur a augmenté (+ 124 % pour la crevette *Crangon* et + 11 % pour la langoustine par rapport à septembre 2015), les valeurs de toutes les espèces majeures ont subi de fortes chutes, en particulier le cabillaud (- 66 %), la baudroie (- 47 %), la sole (- 36 %), la plie (-19 %) et le turbot (-20 %). L'espèce n°1 a été à nouveau la sole, dont les premières ventes ont toutefois chuté de 204 tonnes en 2015 à 126 tonnes en 2016, avec une hausse limitée du prix de 10,08 EUR/kg à 10,44 EUR/kg (+ 4 %).

Au **Danemark**, en **janvier-septembre 2016**, la valeur des premières ventes a atteint 263 millions d'euros, soit une hausse de 15 % par rapport à la même période en 2015, tandis que le volume a baissé de 8 %. La hausse des prix du hareng (+ 27 %), de la plie (+16 %) et de la crevette *Crangon* (+ 163 %) a contribué à leur augmentation en valeur. En **septembre 2016**, la baisse en volume des premières ventes par rapport à septembre 2015 est due à la moule (- 78 %) et au lieu noir (- 46 %). La hausse des premières ventes de hareng (+ 38 %) et de langoustine (+ 64 %) a contribué à leur augmentation globale en valeur. Pour plus de détails, consultez la Section 1.1.

En **janvier-septembre 2016**, l'**Estonie** a observé une baisse des premières ventes tant en valeur qu'en volume (- 4 % et - 11 % respectivement) par rapport à la même période de l'année précédente. La hausse du prix en première vente toutes espèces confondues débarquées (+ 7 %) n'a pas compensé les chutes générales en valeur causées par les baisses de volume des principales espèces débarquées : le hareng (- 10 %) et le sprat (- 15 %). En **septembre 2016**, la baisse substantielle en volume est liée au hareng et au sprat, - 61 % et - 54 % respectivement par rapport à septembre 2015.

En **France** en **janvier-septembre 2016**, les premières ventes ont connu une légère baisse : - 2 % en volume et - 1 % en valeur par rapport à janvier-septembre 2015. En **septembre 2016**, grâce à la forte hausse du prix moyen (+ 9 % par rapport à septembre 2015), la baisse des premières ventes a été plus limitée en valeur (- 8 %) qu'en volume (- 16 %). La valeur des trois premières espèces, la baudroie, la sole et le merlu, a enregistré une baisse importante (- 5 %, - 10 % et - 18 % respectivement). Parmi elles, seul le prix de la sole a augmenté, passant de 10,59 EUR/kg à 11,99 EUR/kg (+ 13 %). Parmi les dix premières espèces, la sardine a connu la plus forte hausse (+ 11 %), tandis que l'encornet et le germon ont observé les plus grandes baisses (- 22 % et - 41 % respectivement).

En **Italie**, en **janvier-septembre 2016**, les premières ventes ont diminué tant en valeur (- 1 %) qu'en volume (- 11 %) par rapport à la même période en 2015. La crevette, le merlu, la squille, la seiche, le rouget barbet, la sole et l'encornet ont représenté 62 % de la valeur totale des premières ventes. Par ailleurs, en **septembre 2016**, le

volume a observé une tendance à la hausse (+ 19 % par rapport à septembre 2015), tandis que la valeur des premières ventes stagne. En septembre 2016, les trois principales espèces en valeur étaient la sole, la crevette et la squille, dont la valeur a fortement augmenté (+ 73 %, + 32 % et + 43 % respectivement, par rapport à septembre 2015) malgré les chutes de prix considérables de deux d'entre elles entre septembre 2015 et septembre 2016 (de 12,98 EUR/kg à 8,28 EUR/kg pour la sole et de 10,65 EUR/kg à 10,42 EUR/kg pour la crevette).

La **Lettonie** a enregistré une baisse tant en valeur (- 15 %) qu'en volume (- 2 %) de ses premières ventes en **janvier-septembre 2016** par rapport à janvier-septembre 2015. La baisse du prix en première vente a surtout été le fait du sprat (- 14 %), du hareng (- 13 %) et de l'éperlan (- 17 %) et les chutes de volume ont surtout été le fait du flet d'Europe, du sprat et de l'éperlan. En **septembre 2016**, un plus grand volume de hareng (+ 43 %) a contribué à leur augmentation globale en volume. Une baisse importante du prix en première vente du cabillaud (- 17 %) a contribué à la baisse en valeur des premières ventes depuis septembre 2015.

En **Lituanie** en **janvier-septembre 2016**, les premières ventes ont augmenté tant en valeur (+ 11 %) qu'en volume (+ 20 %) par rapport à la même période l'année précédente, principalement du fait de débarquements de cabillaud plus importants en volume (+ 10 %). En **septembre 2016**, les baisses de valeur (- 20 %) et de volume (- 23 %) du cabillaud ont contribué à la baisse globale enregistrée par rapport à septembre 2015.

En **Norvège** en **janvier-septembre 2016**, la valeur en première vente a augmenté de 4 % (comparé à janvier-septembre 2015), pour atteindre 1,6 milliard d'euros, tandis que le volume a affiché la tendance inverse (- 9 %), terminant à 1,9 million de tonnes. L'augmentation du prix en première vente a surtout été le fait du cabillaud, du maquereau et du hareng. En **septembre 2016**, une tendance similaire a été observée, avec une augmentation en valeur (+ 8 %) et une baisse en volume (- 6 %) des premières ventes. L'augmentation en valeur est surtout due à la langoustine (+ 58 %), au hareng (+ 109 %) et au prix en première vente du maquereau, s'élevant à 1,30 EUR/kg (+ 49 %). La baisse en valeur des premières ventes de cabillaud (- 6 %) et de flétan noir (- 45 %) n'a pas empêché la hausse d'ensemble.

Au **Portugal**, les premières ventes ont augmenté en **janvier-septembre 2016** en valeur (+ 4 %) tandis qu'elles ont diminué en volume (- 9 %) par rapport à la même période en 2015. En **septembre 2016**, les premières ventes ont diminué en volume (- 5 %) et considérablement augmenté en valeur (+ 50 %), comparé à septembre 2015. Ceci a principalement été le fait de l'anchois (hausse nette de 6,4 millions d'euros), ainsi que de la sardine, du poulpe, de la langoustine et de la sole. Pour plus de détails, consultez la Section 1.2.

En **janvier-septembre 2016**, en **Espagne**, les débarquements (dans 31 ports) de poisson frais (162 378 tonnes) ont légèrement augmenté (+ 1 %) comparé à janvier-septembre 2015, mais ont baissé de 7 % par rapport à janvier-septembre 2014. En **septembre 2016**, 18.000 tonnes de poisson frais ont été débarquées, soit respectivement une hausse de 2 % et une baisse de 15 % par rapport à septembre 2015 et 2014.²

En **Suède**, la baisse, tant en valeur qu'en volume, en **janvier-septembre 2016**, par rapport à la même période en 2015 a été le fait du hareng, du sprat et du cabillaud. En **septembre 2016**, la hausse des premières ventes de

hareng (+ 32 %), de lieu noir (+ 118 %) et de langoustine (+ 13 %) a contribué à l'augmentation globale en valeur par rapport à septembre 2015. Pour plus de détails, consultez la Section 1.3.

Au **Royaume-Uni** en **janvier-septembre 2016**, les premières ventes ont augmenté tant en valeur (+8%) qu'en volume (+ 8 %) par rapport à la même période en 2015,

atteignant 567 millions d'euros et 313.400 tonnes. Des débarquements plus importants de langoustine et de maquereau ont été à l'origine de cette augmentation. En **septembre 2016**, les premières ventes ont augmenté de 9 % en valeur, principalement du fait du hareng, dont le volume (+ 31 %) et le prix en première vente (+ 44 %) ont augmenté.

Table 1. **JANVIER-SEPTEMBRE : BILAN DES PREMIERES VENTES DES PAYS DECLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Janvier-septembre 2014		Janvier-septembre 2015		Janvier-septembre 2016		Évolution depuis janvier-septembre 2015	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	13,158	46,92	12 671	48,50	12 192	47,55	- 4 %	- 2 %
Danemark	181 619	199,13	193 409	229,64	178 662	263,35	- 8 %	15 %
Estonie	39 276	10,07	38 175	8,86	34 133	8,49	- 11 %	- 4 %
France	155 302	454,67	146 679	484,75	143 857	482,09	- 2 %	- 1 %
Italie*	5 642	31,62	5 372	31,62	4 772	31,24	- 11 %	- 1 %
Lettonie	37 512	10,58	37 024	9,17	36 280	7,83	- 2 %	- 15 %
Lituanie	951	0,67	1 299	0,99	1 560	1,10	20 %	11 %
Norvège	2 059 961	1 390,35	2 127 510	1 560,64	1 935 845	1 622,97	- 9 %	4 %
Portugal	73 866	135,91	86 591	145,40	78 590	151,08	- 9 %	4 %
Suède	117 376	67,55	131 366	74,61	84 692	65,86	- 36 %	- 12 %
Royaume-Uni	338 042	533,44	291 407	523,88	313 391	567,09	8 %	8 %

Table 2. **SEPTEMBRE : BILAN DES PREMIERES VENTES DES PAYS DECLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Septembre 2014		Septembre 2015		Septembre 2016		Évolution depuis septembre 2015	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	2,357	6,65	1 512	5,51	1 073	4,18	- 29 %	- 24 %
Danemark	30 128	33,91	31 820	35,30	26 986	38,19	- 15 %	8 %
Estonie	396	0,40	1 664	0,60	851	0,55	- 49 %	- 9 %
France	20 797	55,74	17 681	54,74	14 833	50,28	- 16 %	- 8 %
Italie*	527	2,41	279	1,75	331	1,76	19 %	0 %
Lettonie	4 651	1,31	4 525	1,17	4 705	1,01	4 %	- 14 %
Lituanie	172	0,09	148	0,12	145	0,11	- 2 %	- 8 %
Norvège	255 749	205,42	220 783	195,59	208 601	212,09	- 6 %	8 %
Portugal	10 405	15,78	14 515	15,72	13 855	23,65	- 5 %	50 %
Suède	8 028	7,68	9 369	8,63	7 763	9,00	- 17 %	4 %
Royaume-Uni	45 261	65,61	32 853	56,06	34 859	61,19	6 %	9 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.
*Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 11 ports de pêche (10 %).

1.1. DANEMARK

La pêche tient un rôle important dans l'économie du Danemark, bien qu'elle ne représente que 0,15 % du PIB. Le Danemark est un gros exportateur de produits de la pêche ainsi qu'un grand importateur de matières premières utilisées pour la transformation et la réexportation.

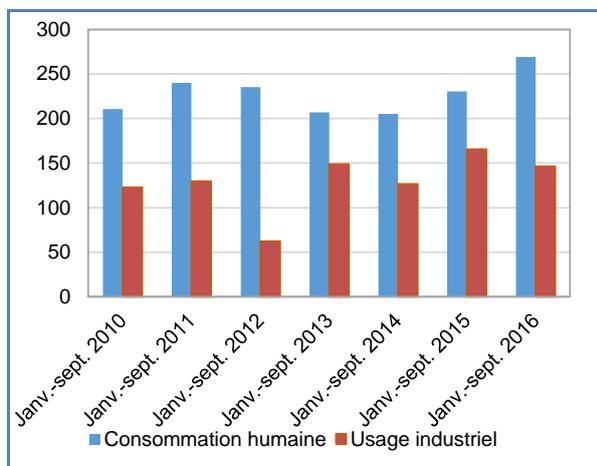
La flotte de pêche est des plus très diversifiées. Elle comprend des navires de différentes tailles, utilise des types d'engins variés et cible différentes espèces, à la fois pour la consommation humaine et l'usage industriel. Environ 80 % de la flotte danoise est composée de petits navires utilisant des filets maillants fixes. Les 20 % restants utilisent des chaluts de fond à panneaux (14%), des dragues (3%) et d'autres types d'engins.

Les principaux ports de pêche et les espèces les plus vendues en première vente sont Hanstholm (lieu noir, cabillaud et merlu), Skagen (hareng et langoustine) et Thyborøn (plie, cabillaud et sole). Thyborøn est également le principal port pour les débarquements de poisson à usage industriel.

Les espèces ciblées pour la consommation humaine comprennent le hareng, le maquereau, le cabillaud, le merlu, la sole, la plie et la langoustine. Les espèces destinées à la production de farine de poisson et d'huile de poisson sont le lançon, le sprat, le tacaud norvégien et le merlan bleu.

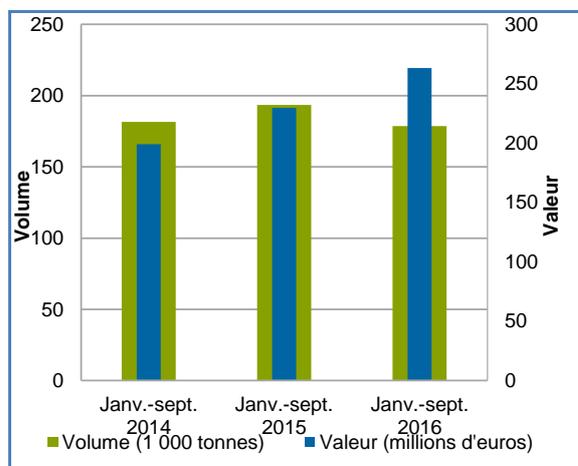
La moyenne des débarquements à des fins industrielles représente environ 75 % du volume et 35 % de la valeur des captures débarquées. En janvier-septembre 2016, les débarquements à usage industriel ont baissé tant en valeur (-12 %, par rapport à la même période de l'année précédente) qu'en volume (-28 %), chutant à respectivement 146 millions d'euros et 521 200 tonnes. Cette baisse est la conséquence de la diminution du quota de lançon. Le lançon représente environ 50 % du volume de poisson total utilisé pour la production de farine et d'huile de poisson. La hausse de 19 % du prix moyen du poisson industriel débarqué n'a pas compensé la chute de volume. Par ailleurs, la valeur du poisson débarqué pour la consommation humaine a enregistré une tendance à la hausse.

Figure 1. VALEUR DES DÉBARQUEMENTS DANOIS PAR DESTINATION (en millions D'EUROS)



Source : Agence danoise AgriFish (mis à jour le 14/11/2016).

Figure 2. JANVIER-SEPTEMBRE : PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK



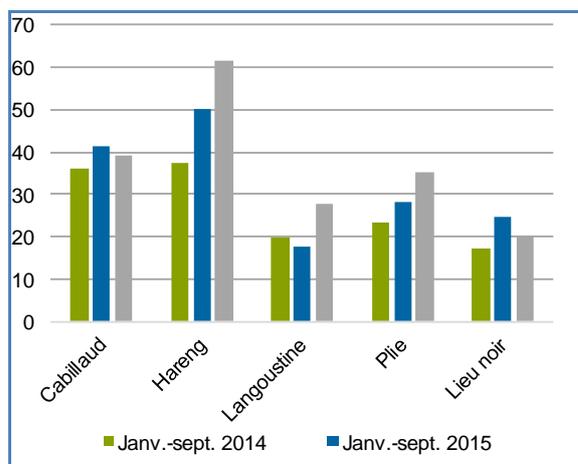
Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

En janvier-septembre 2016, les premières ventes toutes espèces confondues ont augmenté en valeur (+15 %) et ont baissé en volume (-8 %) par rapport à la même période de l'année précédente. Le prix unitaire moyen a légèrement augmenté (+24 %).

Le hareng (61,5 millions d'euros, soit +22 %), la plie (35,2 millions d'euros, soit +26 %), et la langoustine (27,6 millions, soit +55 %) ont contribué à l'augmentation globale en valeur. Le hareng (87 000 tonnes, soit -3 %), la moule (19.000 tonnes, soit -24 %) et le cabillaud (15.000 tonnes, soit -15 %) ont été les principaux responsables de la baisse de volume.

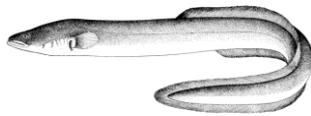
Les prix unitaires moyens ont augmenté pour toutes les espèces principales : le hareng (+27 % par rapport à janvier-septembre 2015), le cabillaud (+13 %), la plie (+16 %), la crevette *Crangon* (+163 %) et le lieu noir (+3 %).

Figure 3. JANVIER-SEPTEMBRE : PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK PAR ESPÈCES PRINCIPALES (EN millions D'EUROS)



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

1.1.1. L'ANGUILLE



L'anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*) se trouve dans différents habitats, des petits ruisseaux aux grandes

rivières ou aux lacs, ainsi que dans les estuaires, les lagunes et les eaux côtières. Elle vit dans les cours d'eau accessibles depuis la mer et migre en haute mer pour se reproduire. L'anguille d'Europe se nourrit de divers organismes vivant sur le fond de la mer, y compris poissons et crustacés.

Elle est présente dans les eaux côtières de l'Atlantique, de la Scandinavie jusqu'au Maroc, ainsi qu'en mer Méditerranée, en mer Noire et en mer Baltique, et dans les rivières qui se jettent dans l'Atlantique Nord, la mer Méditerranée et la mer Baltique.

Une fois adulte, l'anguille d'Europe migre vers la mer des Sargasses pour se reproduire. Elle parcourt de grandes distances (5.000 – 6.000 km) pendant la migration de reproduction. L'anguille ne pond qu'une seule fois au cours de sa vie entre la fin de l'hiver et le début du printemps, entre 400 m et 700 m de profondeur.

L'anguille est portée vers les côtes européennes par le Gulf Stream pendant une traversée qui prend généralement entre 7 et 11 mois mais peut durer jusqu'à trois ans. Ensuite, elle se transforme en civelle : de 6 à 8 cm de long, de forme cylindrique et de couleur transparente à légèrement pigmentée. Elle entre dans les estuaires et colonise les rivières et les lacs. La civelle croît ensuite pendant une longue période qui dure de 6 à 12 ans pour les mâles et de 9 à 20 ans pour les femelles. La durée de vie d'une anguille se situe entre 15 et 20 ans.³

La pêche danoise de l'anguille a lieu dans les baies, les lagunes, les fjords et les eaux intérieures. Environ 95 % des captures se fait en mer. Les engins utilisés sont les verveux, les filets-pièges, les chaluts, les sennes, les nasses, les casiers et les harpons.

Les captures affichent une tendance à la baisse au cours de ces dernières années. Les deux principales causes de cette baisse sont la prédation par les phoques et les cormorans et la validité d'un an du permis de pêche de l'anguille.

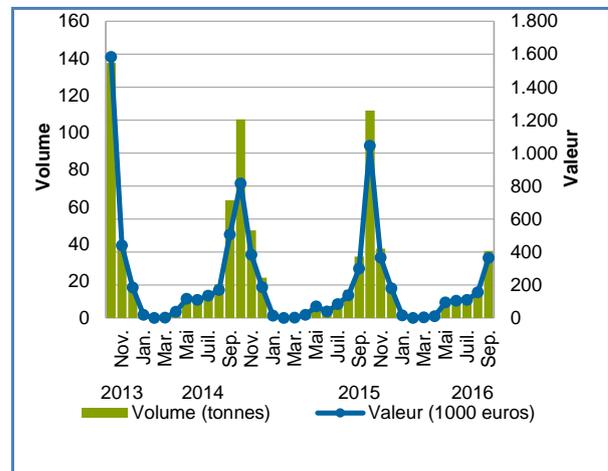
En général, au Danemark, la pêche a lieu à l'automne (de septembre à novembre) avec un pic au mois d'octobre.

Sur le marché, l'anguille est vendue fraîche, congelée, séchée/salée ou fumée. En outre, l'anguille est capturée pour le repeuplement des zones de pêche et pour l'aquaculture.

En janvier-juillet 2016, les premières ventes d'anguille ont augmenté de 29 % en valeur par rapport à janvier-septembre 2015 pour atteindre 0,86 million d'euros, et de 18 % en volume pour atteindre 88 tonnes. Les premières ventes ont également baissé substantiellement tant en valeur (- 22 %) qu'en volume (- 31 %) par rapport à janvier-septembre 2014. En septembre 2016, la valeur et le volume de première

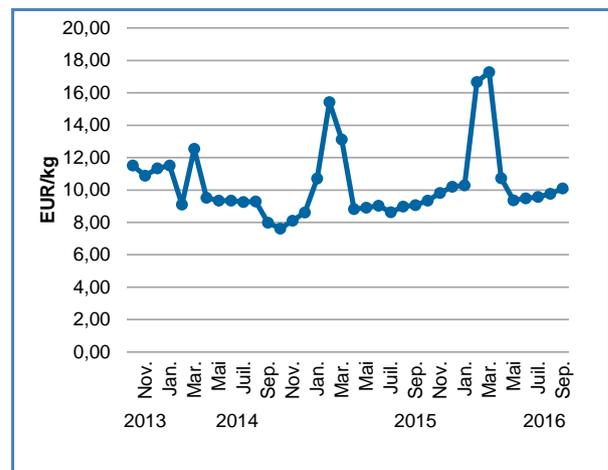
vente ont augmenté de respectivement 22 % et 9 % par rapport à septembre 2015.

Figure 4. ANGUILE D'EUROPE : PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

Figure 5. ANGUILE D'EUROPE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE AU DANEMARK



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

En raison de la rareté des captures, le prix en première vente montre une tendance à la hausse. En janvier-septembre 2016, le prix unitaire moyen était de 9,84 EUR/kg, soit respectivement 9 % et 13 % de plus qu'à la même période en 2015 et en 2014. Le prix moyen le plus élevé des trois dernières années a été observé en mars 2016, à 17,28 EUR/kg, correspondant à 0,2 tonne débarquée.

1.2. PORTUGAL

Le littoral du Portugal s'étend sur 1.214 km et sa zone économique exclusive compte 1,7 million de km² (comprenant Madère et les Açores). Bien qu'elle soit inférieure à 1 % du PIB national, la pêche portugaise a une grande importance économique, en particulier pour les petites communautés côtières. Le Portugal est le plus grand consommateur de poisson et de produits de la pêche par habitant de toute l'Union européenne.

La majeure partie des captures (90 %) est débarquée au Portugal continental, 6 % aux Açores et 4 % à Madère. Les captures du Portugal continental se concentrent surtout dans les zones de pêche de l'Atlantique Nord (Norvège, Svalbard, Espagne et Groenland) et de l'Atlantique Centre (Guinée-Bissau, Cap Vert, Sénégal et Mauritanie), en plus des eaux portugaises.

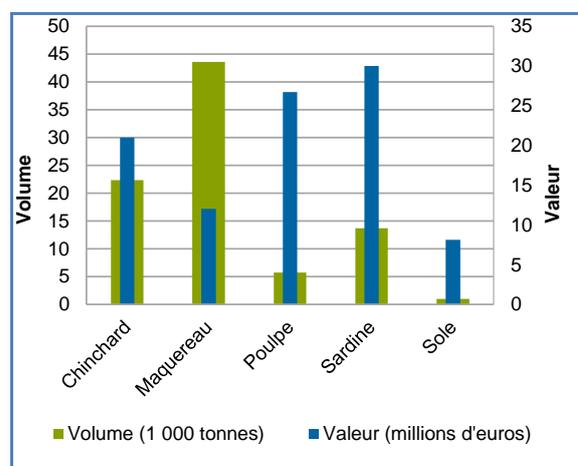
Le Portugal compte 4.188 navires autorisés à pêcher ; la plupart d'entre eux sont de petite dimension (jauge brute inférieure à 5 tonneaux). La pêche se déroule surtout dans les zones de pêche de l'Atlantique Nord (Norvège, Svalbard, Espagne et Groenland) et de l'Atlantique Centre (Guinée-Bissau, Cap Vert, Sénégal et Mauritanie), en plus des eaux portugaises.

En 2016, les quotas de pêche pour les espèces principales ont augmenté pour le chinchard (53.445 tonnes, soit + 16 %), l'anchois (5.542 tonnes, soit + 10 %), l'espadon (1.651 tonnes, soit + 11 %) et le thon rouge (332 tonnes, soit + 19 %). Ils ont diminué pour le merlu (3.188 tonnes, soit - 23 %), le maquereau (6.971 tonnes, soit - 15 %), le merlan bleu (8.480 tonnes, soit - 4 %), le cabillaud (7.729 tonnes, soit - 5 %) et la baudroie (426 tonnes, soit - 14 %).

En 2015, les 15 organisations de producteurs (OP) exploitaient 1 696 navires. Leurs débarquements ont augmenté de 28 % par rapport à 2014, du fait des débarquements plus importants de maquereau (+ 60 %) et du chinchard (+ 38 %) ; à l'inverse, les débarquements de sardine ont diminué de 14 %. Les OP sont particulièrement impliquées dans la pêche de petits pélagiques : en 2015, elles ont fourni respectivement 85 %, 92 % et 97 % des quantités totales de maquereau, chinchard et sardine débarquées dans les ports nationaux.

En janvier-septembre 2016, les trois principaux ports en valeur de premières ventes étaient Matosinhos (16 %), Sesimbra (15%) et Peniche (15 %). Matosinhos est le principal port de débarquement de l'anchois (9 millions d'euros) et de la sardine (7 millions d'euros), Sesimbra celui du sabre (5,2 millions d'euros) et du poulpe (5,3 millions d'euros), Peniche celui de la sardine (6 millions d'euros) et du chinchard (3 millions d'euros).

Figure 6. PREMIERES VENTES AU PORTUGAL PAR ESPECES PRINCIPALES (2015)



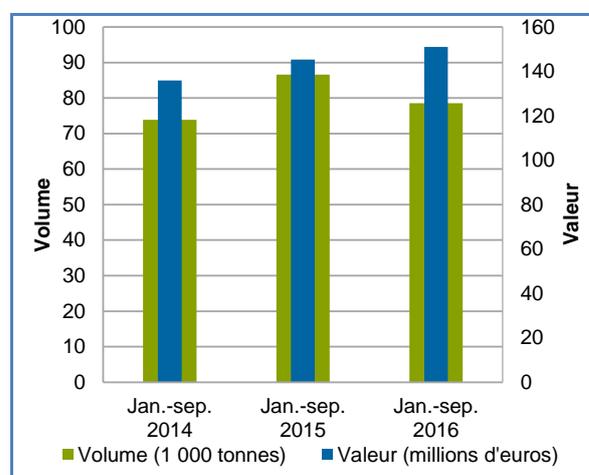
Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

Les navires portugais ont débarqué 194.164 tonnes de poissons, crustacés, et mollusques en 2015, soit une hausse de 6% par rapport à 2014. La valeur des débarquements a augmenté de 7 %, atteignant 185 millions d'euros. Le prix moyen des débarquements a diminué de 11 %, pour atteindre 1,81 EUR/kg. Cette baisse a été enregistrée au Portugal continental (- 14 %), tandis que les prix aux Açores et à Madère ont augmenté de respectivement 14 % et 25 %.⁵

En janvier-septembre 2016, la valeur des premières ventes a atteint 51 millions d'euros, soit une hausse de 4 % par rapport la même période de l'année précédente, tandis que le volume a baissé de 9 %. Le prix moyen toutes espèces confondues a augmenté de 14%.

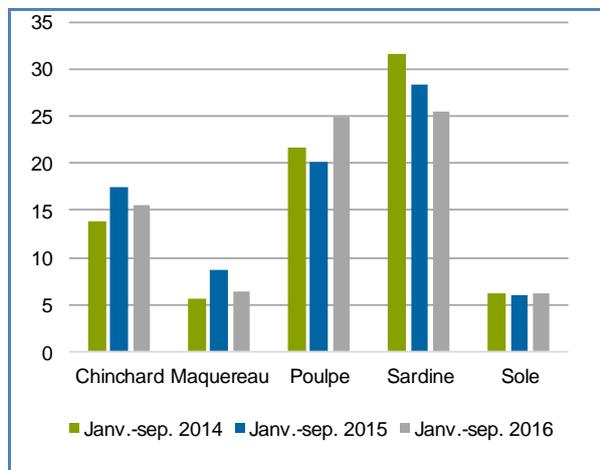
L'augmentation en valeur a surtout été le fait du poulpe (24, 8 millions d'euros, soit + 23 %) et de l'anchois (11,2 millions d'euros, soit + 157 %). Les prix moyens de ces deux espèces ont diminué (respectivement - 5 % et - 7 %). Toutefois, la chute du prix a été compensée par de plus gros volumes débarqués (5.500 tonnes de poulpe et 6.500 tonnes d'anchois).

Figure 7. JANVIER-SEPTEMBRE : PREMIERES VENTES AU PORTUGAL



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

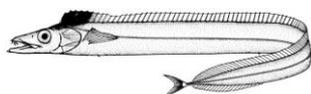
Figure 8. **JANVIER-SEPTEMBRE : PREMIERES VENTES AU PORTUGAL PAR ESPECES PRINCIPALES (EN millions D'EUROS)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

En septembre 2016, la valeur des premières ventes a augmenté de 50 % par rapport à septembre 2015. Cette augmentation est le fait d'une hausse de 58 % du prix moyen, qui a atteint 1,71 EUR/kg, associée à de fortes augmentations des débarquements d'espèces dont le prix était supérieur à la moyenne. La chute du prix moyen des trois principales espèces, l'anchois (- 10 %), la sardine (- 17 %) et le poulpe (- 8%), n'a pas empêché leur augmentation significative en valeur. Le volume a chuté en raison du maquereau (- 66 %).

1.2.1. LE SABRE



Deux espèces de sabre, le sabre noir et le sabre argenté, se trouvent au large du littoral portugais. Ces espèces vivent également dans d'autres mers européennes, le long de la côte Nord de l'Espagne et en France, à l'ouest et au nord des îles britanniques.

Le sabre est une espèce benthopélagique et peut évoluer jusqu'à 400 m de profondeur ; il se trouve normalement entre 100 m et 250 m sur les fonds sableux ou vaseux. En général, le sabre se nourrit de crustacés, de petits encornets et de poissons.

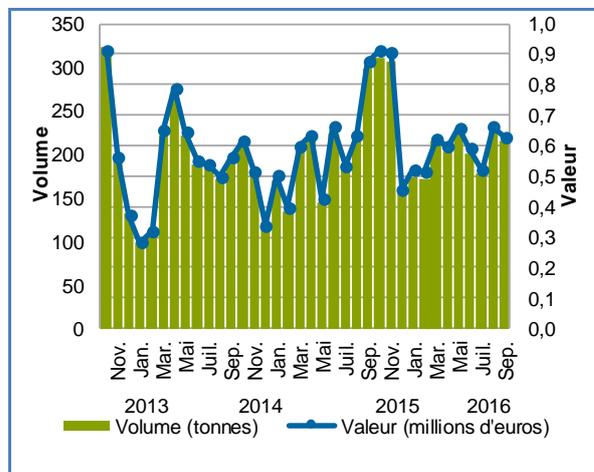
Le sabre argenté et le sabre noir fraient dans des eaux plus profondes. Le sabre noir fraie de novembre à avril à l'ouest des îles britanniques.⁶ Le sabre argenté fraie depuis la fin de l'hiver jusqu'au début du printemps au large des côtes d'Afrique du Nord.⁷

Le sabre est capturé à la palangre, en particulier au large de Madère, et au chalut lors de pêcheries plurispécifiques. En 2015, Sesimbra a été le premier port de débarquement de sabre au Portugal, représentant presque 98 % des débarquements continentaux. En janvier-septembre 2016, les débarquements à Sesimbra ont représenté 99 % du volume débarqué.

En janvier-septembre 2016, la valeur de première vente du sabre a atteint 5,3 millions d'euros pour 1 809 tonnes. Ceci a représenté une augmentation de 1% tant de la valeur que du volume des premières ventes par rapport

à janvier-juillet 2015. La valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de respectivement 10 % et de 9 % par rapport à janvier-août 2014.

Figure 9. **SABRE : PREMIERES VENTES AU PORTUGAL**



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

Figure 10. **SABRE : PRIX EN PREMIERE VENTE AU PORTUGAL**



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

Le prix unitaire du sabre a été relativement stable tout au long de 2015, atteignant une moyenne de 2,94 EUR/kg, soit une hausse de 1 % par rapport à 2014. En janvier-septembre 2016, le prix unitaire moyen était de 2,93 EUR/kg, égal à celui de la même période en 2015.

Le prix mensuel le plus élevé des trois dernières années a été observé en janvier 2016, à 2,99 EUR/kg, correspondant à 174 tonnes débarquées.

1.3. SUEDE

Entre 2005 et 2015, la flotte de pêche suédoise est passée de 1.588 navires à 1.328 navires, avec une baisse de 2 % en 2015 par rapport à 2014. La flotte suédoise opère principalement en mer Baltique (59 %) ; les captures en mer du Nord et dans la zone du Skagerrak et du Kattegat représentent respectivement 29 % et 12 %.

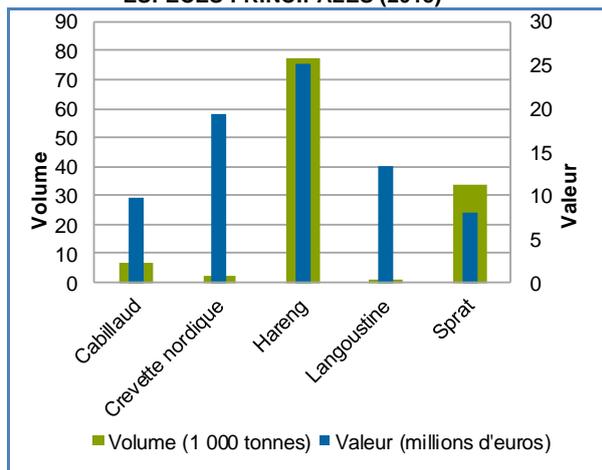
Les principales espèces capturées en mer Baltique sont le hareng et le sprat, qui représentent plus de 90 % du volume de poisson capturé dans cette zone. En mer du Nord, dans le Skagerrak et le Kattegat, les principales espèces capturées sont le lançon et le hareng, représentant respectivement 56 % et 71%.⁸

En Suède, des règlements stricts précisent les ports où les navires étrangers et nationaux peuvent débarquer leurs captures. Différents règlements s'appliquent aux espèces, à la nationalité des navires, à la conservation, au volume et à la zone de pêche. Par exemple, seuls trois ports désignés peuvent accepter les débarquements de cabillaud capturé en mer Baltique.⁹

En 2016, les quotas de pêche pour les espèces principales ont augmenté de 3 % pour le hareng (118.025 tonnes) et de 5 % pour le merlan bleu (7.842 tonnes). Ils ont diminué pour le sprat (-4 %) et le cabillaud (-17 %), à respectivement 48.349 et 12.783 tonnes.

En 2015, les navires suédois ont débarqué 150.900 tonnes de poissons, crustacés et mollusques, soit une hausse de 5% par rapport à 2014. La valeur des débarquements a augmenté de 8%, pour atteindre 91,59 millions d'euros.

Figure 11. PREMIERES VENTES EN SUEDE PAR ESPECES PRINCIPALES (2015)

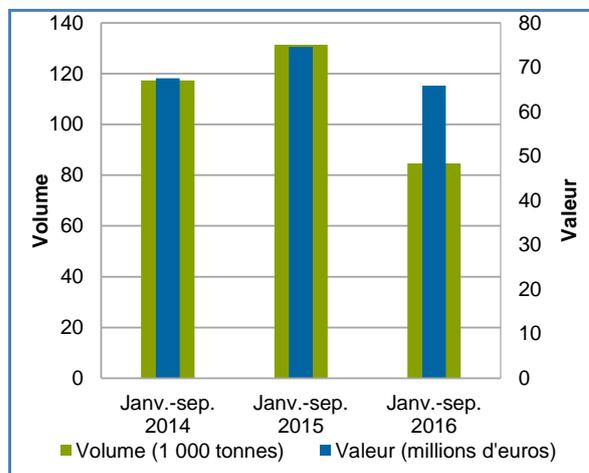


Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

En janvier-septembre 2016, la valeur et le volume des premières ventes ont atteint 65,86 millions d'euros et 85.000 tonnes. Ceci a représenté une baisse par rapport à la période janvier-septembre 2015, tant en valeur (-12 %) qu'en volume (-36 %). Par rapport à janvier-septembre 2014 la valeur et le volume des premières ventes ont baissé respectivement de 3 % et de 28 %. Le

prix moyen toutes espèces confondues a augmenté de 37 % par rapport à janvier-septembre 2015, pour atteindre 0,78 EUR/kg.

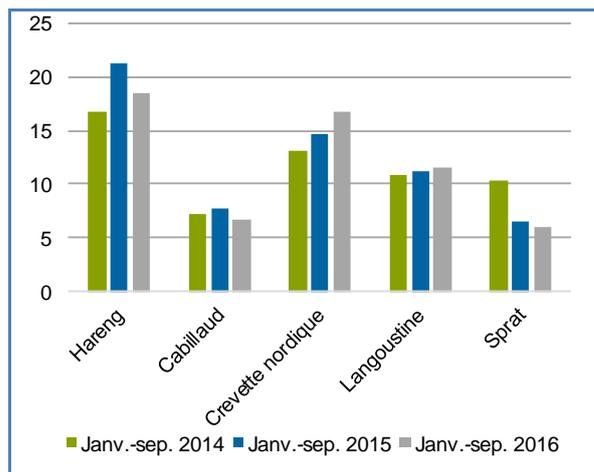
Figure 12. JANVIER-SEPTEMBRE : PREMIERES VENTES EN SUEDE



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

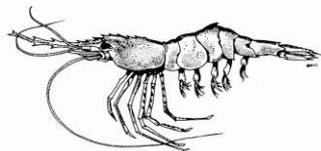
En janvier-septembre 2016, les cinq principales espèces débarquées en Suède étaient le sprat, le hareng, les crevettes d'eau froide (principalement crevette nordique), la langoustine et le cabillaud. Elles ont représenté 90 % de la valeur totale des premières ventes et 97 % du volume. La valeur et le volume de premières ventes des cinq principales espèces ont baissé de respectivement 12 % et de 20 %, par rapport à janvier-septembre 2015.

Figure 13. JANVIER-SEPTEMBRE : PREMIERES VENTES EN SUEDE PAR ESPECES PRINCIPALES (EN millions D'EUROS)



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

1.3.1. LA CREVETTE NORDIQUE



La crevette nordique (*Pandalus borealis*) est une espèce commune en mer du Nord et dans le Skagerrak. Elle peuple également

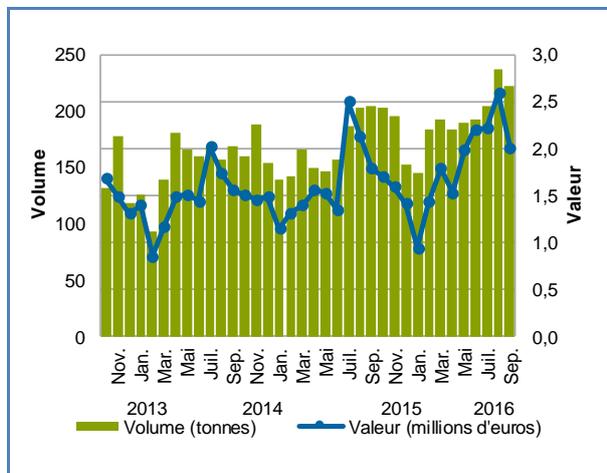
d'autres zones des eaux européennes, allant des côtes norvégiennes à la côte Est des îles britanniques, ainsi qu'autour de l'Islande,

L'espèce évolue généralement à des profondeurs de 70 m ou plus, sur les fonds vaseux.¹⁰ Elle se nourrit pour l'essentiel de petits crustacés et remonte vers la surface la nuit pour se nourrir de phytoplancton. La période de frai s'étale entre octobre et novembre ; en mars les femelles migrent vers des eaux peu profondes, les œufs collés sur leur abdomen pour terminer la ponte.

En 2016, le quota UE de crevette nordique était de 9.494 tonnes, le quota pour la Suède représentant 2.527 tonnes (soit 27 %). Comparé à 2015, le quota suédois a augmenté de 53 % tandis que le quota du Danemark, principal acteur européen pour cette espèce, a diminué de 12 %.¹¹

La crevette nordique est essentiellement capturée au chalut, en général par des navires de pêche polyvalents.¹²

Figure 14. CREVETTE NORDIQUE : PREMIÈRES VENTES EN SUEDE



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

Sur la période janvier-septembre 2016, la crevette nordique était la deuxième espèce la plus vendue en valeur (après le hareng) et la quatrième en volume (après le hareng, le sprat et le cabillaud). La valeur des premières ventes cumulées a atteint 16,69 millions d'euros, soit une augmentation de 13 % par rapport à la même période en 2015. Durant la même période, le volume a augmenté de 17 %, pour atteindre 1.748 tonnes. La valeur et le volume de premières ventes ont augmenté de 27 % et de 29 % respectivement par rapport à janvier-août 2014.

Figure 15. CREVETTE NORDIQUE : PRIX EN PREMIERE VENTE EN SUEDE



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

En 2015, le prix unitaire moyen de la crevette nordique était de 9,48 EUR/kg (soit une baisse de 1 % par rapport à 2014) ; le prix a varié tout au long de l'année, entre 8,18 EUR/kg (novembre) et 13,40 EUR/kg (juillet). Le prix unitaire moyen en janvier-septembre 2016 est de 9,41 EUR/kg, soit une baisse de 4 % par rapport janvier-septembre 2015.

2. Approvisionnement mondial

Possibilités de pêche / Atlantique du Nord-Est / Espèces d'eau profonde : Les ministres de la pêche des États membres se sont mis d'accord sur les Totaux Admissibles de Captures (TAC) pour 2017 et 2018 pour 19 stocks de poissons d'eau profonde dans l'UE et dans les eaux internationales de l'Atlantique du Nord-Est. Les espèces concernées sont : les requins des grands fonds (prises accessoires inévitables uniquement), le sabre noir, le grenadier de roche et le grenadier berglax, le béryx, la dorade rose et le phycis de fond. En 2017, selon l'accord, les TAC seront réduits pour 14 stocks, augmentés pour 3 autres et resteront inchangés pour les 2 derniers.¹³

Ressources / Méditerranée / Espadon : Un plan de reconstitution a été adopté pour la conservation de l'espadon en Méditerranée. Ce plan débutera en 2017 et sera en vigueur durant les 15 prochaines années. Il fixe un total admissible de captures (TAC) de 10.500 tonnes, qui sera réduit progressivement au fil des ans. La flotte européenne est responsable de 80 % des captures d'espadon. Les pays tiers impliqués dans cette pêcherie sont la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, la Turquie et la Libye.¹⁴

UE / Mauritanie / Accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable : Six chalutiers supplémentaires de la flotte européenne seront autorisés à opérer dans les eaux mauritaniennes dans le cadre de l'accord de partenariat entre l'UE et la Mauritanie. En outre, les parties sont convenues d'introduire de nouvelles possibilités de pêche pour un total de six chalutiers démersaux congélateurs ciblant le merlu noir. En échange, l'UE versera 2,5 millions d'euros à la Mauritanie en plus des 55 millions déjà inclus dans le protocole.¹⁵

UE / Équateur / Accord commercial : L'Union européenne a un accord commercial global avec la Colombie et le Pérou, appliqué à titre provisoire depuis 2013. En outre, un protocole d'adhésion de l'Équateur à l'accord commercial avec la Colombie et le Pérou a été signé entre l'UE, l'Équateur, la Colombie et le Pérou. Cet accord facilitera l'entrée sur le marché européen des produits de la pêche et de l'aquaculture en provenance de l'Équateur, qui ne seront plus soumis aux droits de douane. Pendant le premier semestre 2016, les importations européennes en provenance de l'Équateur ont atteint 525 millions d'euros, soit une hausse de 8 % par rapport à la même période en 2015. La crevette tropicale et le listao sont les espèces les plus importantes.¹⁶

Pêches / Argentine : Les débarquements de l'Argentine ont chuté à 528.000 tonnes sur la période janvier-septembre 2016, en baisse de 11 % par rapport à la même période en 2015 et de 12 % par rapport à la même période en 2014. L'encornet rouge argentin (*Illex argentinus*), dont les débarquements ont baissé de 126.100 tonnes à 57.600 tonnes a été le principal contributeur à cette chute. Le merlu d'Argentine (*Merluccius hubbsi*) a enregistré un meilleur résultat, avec des débarquements qui passent de 196.500 tonnes à 241.100 tonnes. Mar del Plata et Puerto Madryn

ont été les deux principaux ports de débarquement, accueillant respectivement 52 % et 15 % du total des débarquements.¹⁷

Pêches / Islande : Le total des captures des navires islandais a atteint 81.480 tonnes en septembre 2016, soit 13 % de plus qu'en octobre 2015. L'augmentation est due principalement au maquereau (+ 74 %) et au hareng (+ 45 %). En base annuelle (période novembre-octobre), le total des captures a diminué de 18 %, entre 2014-2015 et 2015-2016 principalement en raison du capelan (- 71 %) et du merlan bleu (- 6 %).¹⁸

Pêches et aquaculture / Turquie : La production de produits de la pêche et de l'aquaculture a augmenté de 537.000 tonnes en 2014 à 672.000 tonnes en 2015 (+ 25 %). Les pêches ont fourni 64 % de cette production (432.000 tonnes) et l'aquaculture 36 % (240.000 tonnes). La production des pêches a augmenté de 43 % en 2015. Les espèces principales sont l'anchois (193.500 tonnes, soit + 101 %), le sprat (77.000 tonnes, soit + 85 %), la petite praire (37.400 tonnes, soit + 71 %), la sardine (16.700 tonnes, soit - 8 %), le chinchard (14.300 tonnes, soit + 17 %) et le merlan (13.200 tonnes, soit + 38 %). En 2015, plus de la moitié des anchois capturés (53 %) a été transformée en farine de poisson et huile de poisson. La production aquacole a augmenté de 2 % en 2015 : les principales espèces élevées sont la truite arc-en-ciel (100.400 tonnes, soit - 7 %), le bar (75.200 tonnes, soit + 1 %) et la dorade (51.800 tonnes, soit + 24 %).¹⁹

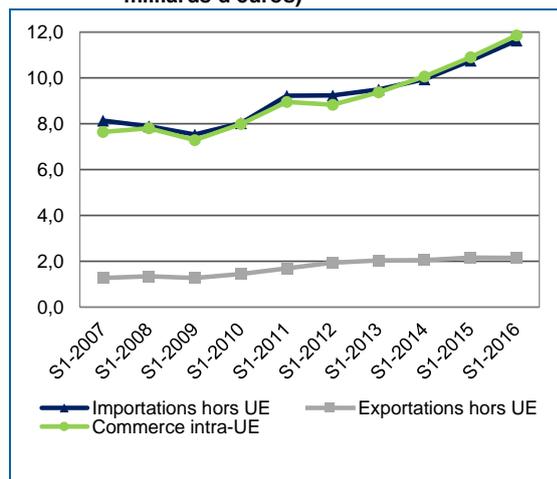
Aquaculture / Europe : Selon le rapport de production 2016 de la Fédération européenne des producteurs aquacoles (FEAP), la production européenne de poissons s'est accrue de 643.700 tonnes en 2014 à 674.500 tonnes en 2015 (+ 5 %). Les plus fortes hausses ont été enregistrées pour la Croatie (12.100 tonnes, soit + 19 %), le Royaume-Uni (201.600 tonnes, soit + 13 %), Chypre (5.400 tonnes, soit + 12 %), la Hongrie (16.100 tonnes, soit + 12 %), l'Espagne (64.200 tonnes, soit + 8 %) et la France (44.600 tonnes, soit + 8 %). Les principales espèces de poissons élevées dans l'UE sont la truite arc-en-ciel (199.100 tonnes, soit + 1 %), le saumon atlantique (197.800 tonnes, soit + 14 %), la dorade (99.600 tonnes, soit - 5 %), le bar (81.500 tonnes, soit + 11 %) et la carpe commune (57.600 tonnes, soit + 1 %).²⁰

Commerce / Norvège : En octobre 2016, les exportations norvégiennes de produits de la mer ont atteint 9,4 milliards de couronnes norvégiennes (1,04 milliard d'euros), soit une hausse de 16 % par rapport à octobre 2015. Les exportations de saumon ont atteint 5,7 milliards de couronnes norvégiennes (631,2 millions d'euros), soit une hausse de 23 % par rapport à l'année précédente. En octobre 2016, le prix à l'exportation du saumon frais a augmenté de 44 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 6,60 EUR/kg. La Pologne et la France restent les principaux acheteurs de saumon norvégien.²¹

3. Échanges de l'UE au premier semestre 2016

L'Union européenne est le leader mondial pour les échanges commerciaux de produits de la pêche et de l'aquaculture en valeur. Au premier semestre 2016 (S1-2016), le flux commercial (importations hors UE, exportations intra UE et hors UE) a atteint 25,6 milliards d'euros pour 6,9 millions de tonnes.

Figure 16. FLUX DES ECHANGES DE L'UE (en milliards d'euros)

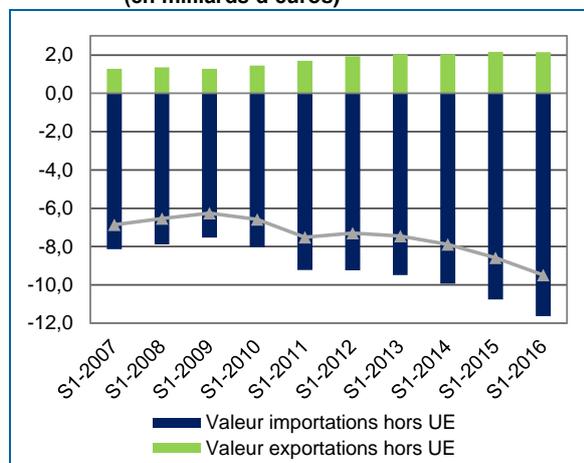


Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016).

Au S1-2016, les importations en provenance de pays tiers ont atteint 11,6 milliards d'euros, soit une hausse de 8 % par rapport au premier semestre de l'année précédente. Cette augmentation résulte de la hausse du prix moyen à l'importation pour atteindre 3,85 EUR/kg (+ 3 % par rapport au S1-2015) et de la hausse du volume des importations (+ 5 %).

Le commerce entre les États membres de l'UE joue un rôle majeur. Il s'est rapproché des 12 milliards d'euros au S1-2016, soit 9 % de plus qu'au S1-2015. Le prix moyen des produits de la pêche et de l'aquaculture a augmenté de 7 %, atteignant 3,91 EUR/kg, tandis que le volume des importations a légèrement augmenté (+ 1 %).

Figure 17. BALANCE COMMERCIALE HORS UE (en milliards d'euros)



Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016).

Les exportations européennes vers les pays tiers ont légèrement baissé en valeur, atteignant presque 2,2 milliards d'euros (une baisse inférieure à 15,2 millions d'euros, soit - 1 %). Au S1-2016, le prix moyen des produits de la pêche exportés par l'UE a augmenté de 10 %, pour atteindre 2,44 EUR/kg, tandis que leur volume a baissé de 10 %.

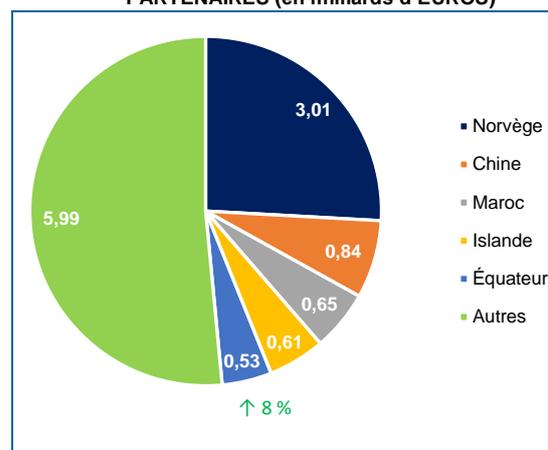
Le déficit de la balance commerciale européenne (exportations moins importations) a continué d'augmenter, pour atteindre 9,5 milliards d'euros, soit 10 % de plus par rapport au S1-2015 et 38 % de plus qu'il y a dix ans. Ceci confirme que l'UE est un importateur net de produits de la pêche et de l'aquaculture.

L'évolution des taux de change entre l'euro et les devises étrangères ont influencé les dynamiques du commerce intra-UE tout comme celles du commerce hors UE. En janvier-juin 2016, tandis que l'euro s'est légèrement déprécié par rapport au dollar américain, un euro fort par rapport à la couronne norvégienne (+ 7,9 % comparé à la même période en 2015) a favorisé l'augmentation des importations. L'euro est également resté fort par rapport à la livre sterling (+ 7,4 %) et le yuan chinois (+ 5,2 %).

3.1. RÉGIME DES ÉCHANGES AVEC LES PAYS TIERS

Les partenaires commerciaux de l'UE répondent aux besoins du marché de consommation et de l'industrie de la transformation de l'UE. La Norvège est le principal fournisseur de l'Union européenne. Presque 85 % des importations hors UE de saumon proviennent de la Norvège. Au S1-2016, elles ont atteint 2,07 milliards d'euros (+ 20 %), grâce à une hausse des prix de 25 %. Presque tout le saumon importé est frais (95 %). La Chine joue un rôle majeur dans l'industrie de la transformation de l'UE ; les importations venant de Chine ont atteint 0,84 milliard d'euros (+ 5 %). Le lieu de l'Alaska congelé a été le produit phare (atteignant 0,18 milliard d'euro). Les anchois et les sardines élaborés/salés ainsi que le poulpe et l'encornet congelés sont les principaux produits importés par l'Union européenne en provenance du Maroc.

Figure 18. IMPORTATIONS HORS UE : PRINCIPAUX PARTENAIRES (en milliards d'EUROS)

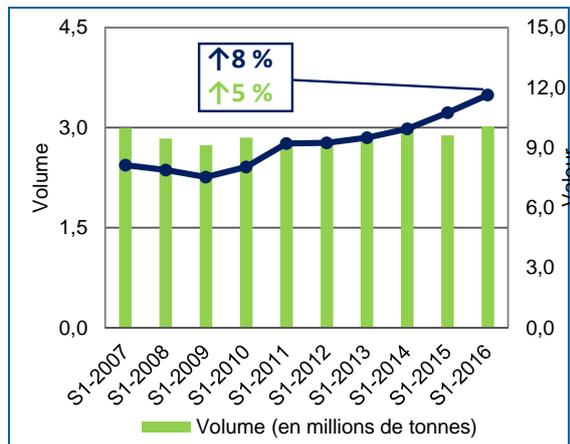


Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016). Les pourcentages représentent les taux d'évolution par rapport au S1-2015.

IMPORTATIONS HORS UE : En janvier-juin 2016, les crustacés et les poissons de fond (+ 4 %), les salmonidés (+ 21 %) et le thon et les thonidés (- 3 %) ont représenté 70 % de la valeur des importations hors UE. À l'exception des thonidés, elles représentaient les principaux éléments contribuant à l'augmentation globale de la valeur nette des importations de l'UE. Les autres groupes de produits contribuant positivement furent les céphalopodes (+ 20 %) et les petits pélagiques (+ 21 %). Au S1-2016, le volume des importations hors UE a augmenté de 5 % par rapport au S1-2015, pour atteindre 3 millions de tonnes ; 48 % de ces produits étaient congelés, 18 % étaient frais et 15 % étaient préparés ou en conserve.

Les principaux États membres importateurs étaient la Suède (259 millions d'euros), le Danemark (225 millions d'euros), l'Espagne (89 millions d'euros), les Pays-Bas (64 millions d'euros) et le Royaume-Uni (47 millions d'euros). La Suède et le Danemark sont les principaux points d'entrée du saumon norvégien (l'espèce de plus grande valeur importée dans l'UE). Par ailleurs, la majeure partie du saumon entrant dans ces pays est réexportée vers d'autres États membres pour y être transformée ou consommée.

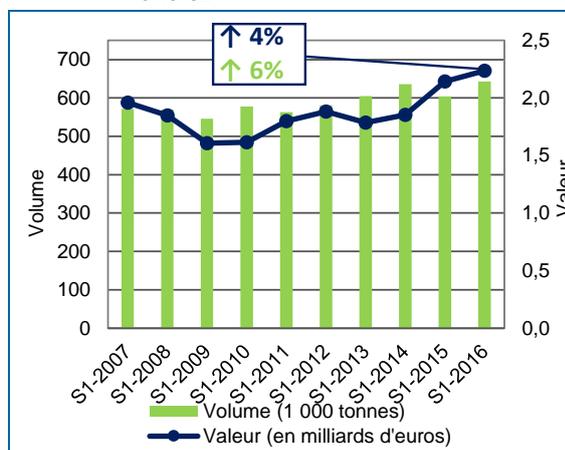
Figure 19. **IMPORTATIONS HORS UE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016).

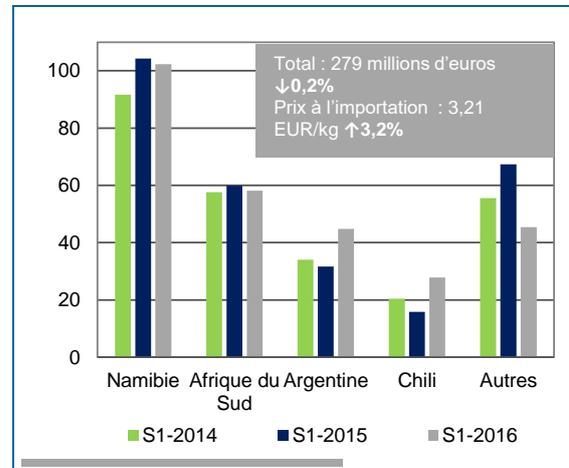
Les **poissons de fond** constituent 19 % de la valeur et 21 % du volume des importations européennes en provenance de pays tiers. Au S1-2016, la valeur des importations a atteint 2,24 milliards d'euros, correspondant à un volume de 643 200 tonnes (+ 6 %).

Figure 20. **POISSONS DE FOND : IMPORTATIONS HORS UE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016).

Figure 21. **MERLU : IMPORTATIONS HORS UE par pays d'origine (en millions d'euros)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016).

Le merlu représente 12 % de la valeur et 13 % du volume de tous les poissons de fond importés de pays hors UE. L'augmentation de 3,2 % du prix à l'importation au S1-2016 n'a pas compensé la légère baisse en valeur par rapport au S1-2015. Le volume a terminé à 86 700 tonnes, soit en baisse de 3 %. L'Espagne est de loin le principal marché européen pour le merlu, absorbant plus de 50 % des importations totales hors UE de merlu (151 millions d'euros, soit + 7 %). D'autres importateurs pertinents sont l'Italie (40 millions d'euros soit - 10 %) et le Portugal (22 millions d'euros soit + 9 %). Presque tout le merlu est importé en filets congelés.

Les importations de Namibie ont légèrement baissé, atteignant 102 millions d'euros et représentant 37 % de toutes les importations hors UE de merlu. Par contre, les importations d'Argentine (44,7 millions d'euros) et du Chili (27,8 millions d'euros) ont augmenté de 42 % et de 75 % respectivement.

Nous avons parlé du **merlu** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

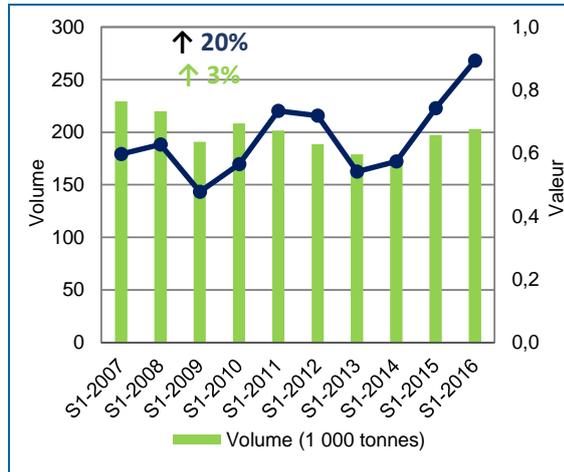
Premières ventes : Grèce (7/2016, 3/2014), France (1/2016), Portugal (5/2015, mai 2013), Danemark (octobre 2013)

Étude de cas : Espagne (8/2015), France (2/2015)

Consommation : France et Grèce (4&9 /2016, 7/2015, 6/2014), Espagne (4&9 /2016, 7/2015, 6/2014, octobre 2013), Irlande (9/2016), Italie (4/2016, 7/2015, 6/2014), Portugal (4&9 /2016, 6/2014), Suède et le Royaume-Uni (octobre 2013).

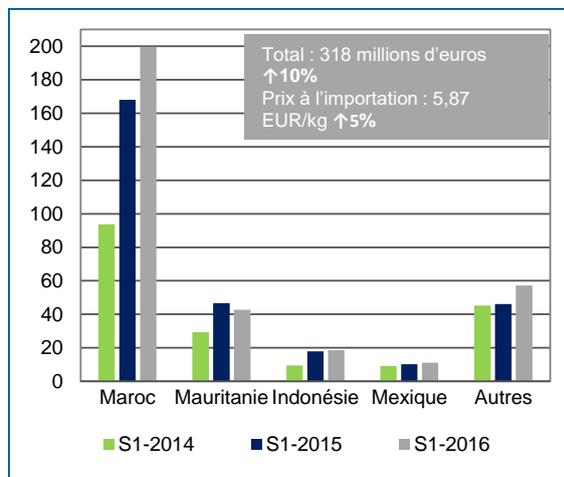
Céphalopodes Les importations de pays tiers ont atteint 0,89 milliard d'euros (+20%) pour 203 000 tonnes (+ 3 %) au S1-2016. Le prix moyen à l'exportation a augmenté de 17 %, passant de 3,76 EUR/kg au S1-2015 à 4,40 EUR/kg au S1-2016.

Figure 22. **CEPHALOPODES : IMPORTATIONS HORS UE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016).

Figure 23. **POULPE : IMPORTATIONS HORS UE par pays d'origine (en millions d'euros)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016).

Le poulpe représente respectivement 36 % et 27 % de la valeur et du volume des importations du groupe de produits céphalopodes. Les importations ont progressé de 10 % en valeur au S1-2016, tandis que les prix ont augmenté de 5 % par rapport aux 5,59 EUR/kg du S1-2015. Le Maroc, principal fournisseur, a fourni 28 700 tonnes de poulpe à l'UE au S1-2016 (+ 11 %), d'une

Nous avons parlé du **poulpe** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : Portugal (3/2016, 1/2015, février et août-septembre 2013)

Commerce : Exportations hors UE (4/2015)

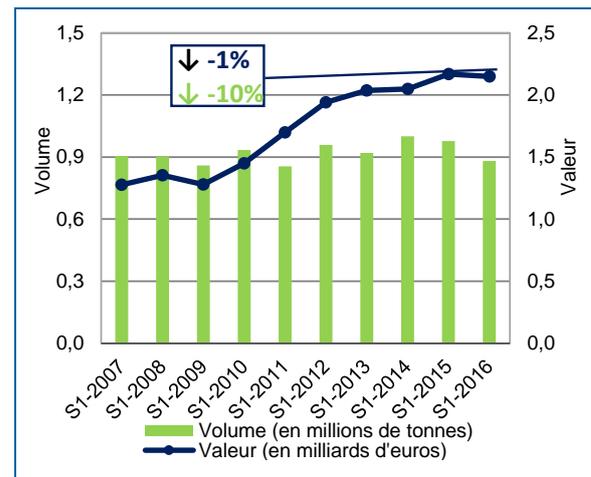
Structure des prix : Portugal (mai 2013)

Consommation : Italie, Portugal (1/2016)

valeur de 200 millions d'euros (+ 19 %). L'Espagne (162 millions d'euros, soit + 19 %) et l'Italie (111 millions d'euros, soit + 8 %) sont les principaux importateurs de poulpe, représentant 85 % de la valeur totale des importations.

EXPORTATIONS HORS UE : Les petits pélagiques (- 17 %) et les produits à usage non alimentaire (-9 %) ont été les principales raisons de la baisse globale de la valeur des exportations hors UE pendant le premier semestre 2016

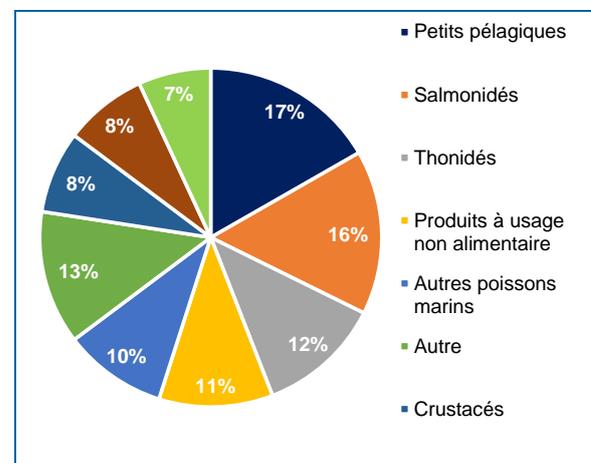
Figure 24. **EXPORTATIONS HORS UE :**



Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016).

Les petits pélagiques, salmonidés, thon et thonidés ainsi que les produits à usage non alimentaire représentent 56 % de la valeur et 71 % du volume de toutes les exportations hors UE. Les petits pélagiques ont connu la baisse nette de valeur (- 74 millions d'euros) et de volume (- 60 100 de tonnes) la plus importante. Le thon et les thonidés ainsi que les produits à usage non alimentaire ont contribué à la baisse en volume avec des baisses de 29 000 tonnes et de 17 000 tonnes respectivement.

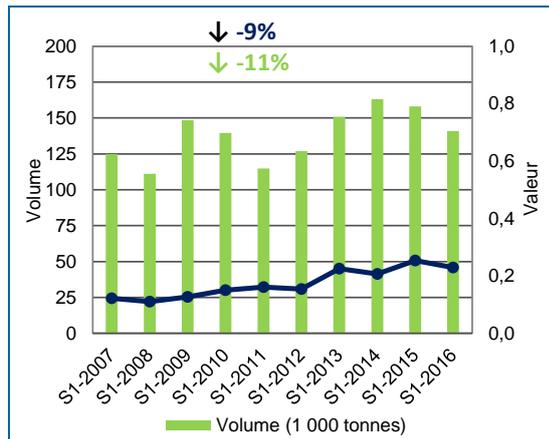
Figure 25. **EXPORTATIONS HORS UE : CONTRIBUTION DES PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016).

Les exportations hors UE de **produits à usage non alimentaire** ont représenté le quatrième groupe de produits le plus exporté vers des pays tiers. Ils ont terminé à 230 millions d'euros (- 9 %) pour 141 000 tonnes (-11 %) au S1-2016. Les farines de poisson et l'huile de poisson ont représenté 93 % de la valeur de toutes les exportations non alimentaires.

Figure 26. **PRODUITS À USAGE NON ALIMENTAIRE : EXPORTATIONS HORS UE**

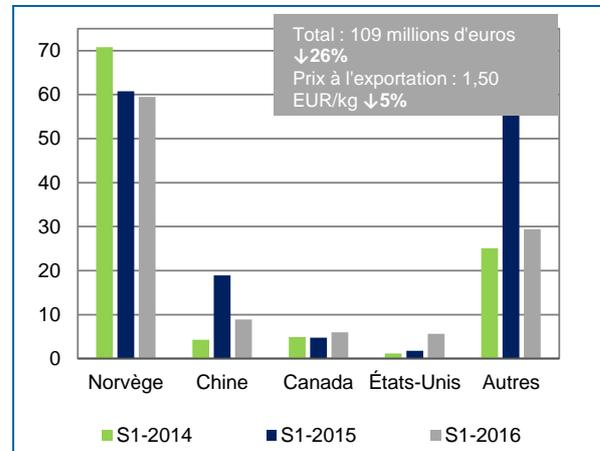


Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016).

Les farines de poisson exportées par l'UE ont représenté 48 % de la valeur et 52 % du volume des produits à usage non alimentaire exportés. Elles ont terminé à 109 millions d'euros (- 26 %) pour 72 600 tonnes (- 22 %). Le Danemark est de loin le plus gros exportateur, représentant 57 % de la valeur et 56 % du volume des exportations de farines de poisson de l'UE. Au S1-2016, le prix à l'exportation de farine de poisson a augmenté de 4 % au Danemark par rapport au S1-2015, pour atteindre 1,53 EUR/kg ; cependant, tant la valeur (- 37 %) que le volume (-35 %) ont diminué.

La Norvège est le principal marché d'exportation de l'Union européenne pour les farines de poisson. Au S1-2016, il a atteint 59,5 millions d'euros pour 40 800 tonnes, baissant légèrement en valeur (- 2 %) par rapport au S1-2015, du fait d'une augmentation en volume (+ 4 %). Les exportations vers la Chine ont baissé tant en valeur qu'en volume (- 53 % et - 49 % respectivement). En revanche, la valeur des exportations vers les États-Unis (+ 219 %) et le Canada (+ 25 %) a augmenté.

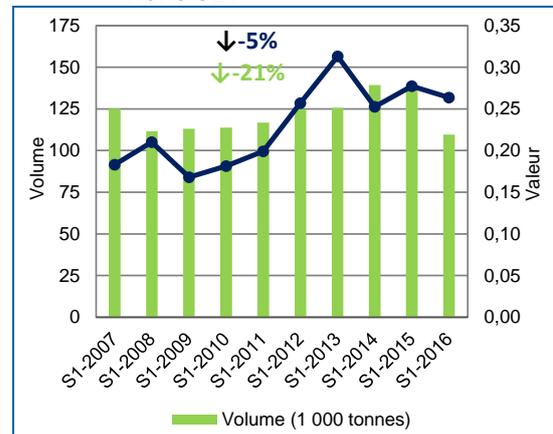
Figure 27. **FARINE DE POISSON : EXPORTATIONS HORS UE par pays d'origine (en millions d'euros)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016).

Les exportations de **thon et de thonidés** ont baissé de 5 % en valeur et de 21 % en volume. Le tassergal, le listao et l'albacore ont été les principales espèces commerciales représentant cette baisse. Le plus gros marché pour le thon et les thonidés est le Japon (en particulier le thon rouge pour la consommation), qui représente 26 % de toutes les exportations hors UE. Les autres principales destinations du thon européen sont la Côte d'Ivoire, les Seychelles et Maurice (le listao et l'albacore pour l'industrie de la conserve). Les espèces sont débarquées dans ces pays par les flottes françaises et espagnoles opérant dans l'océan Indien et dans le golfe de Guinée (Sénégal et Ghana).

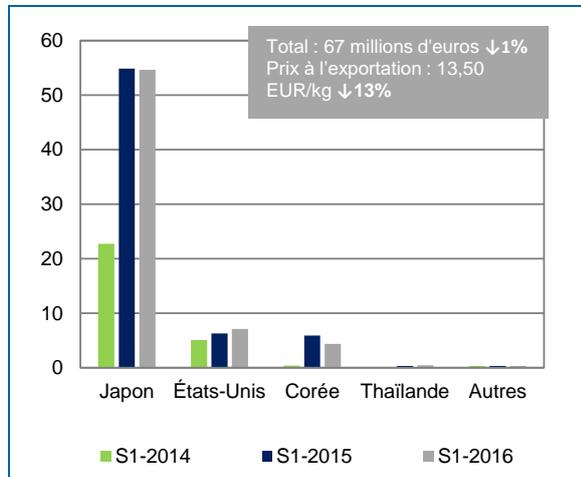
Figure 28. **THON ET THONIDÉS : EXPORTATIONS HORS UE :**



Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016).

Le thon rouge exporté est principalement frais. Les principaux pays de destination sont le Japon et les États-Unis, qui absorbent 82 % et 11 % respectivement de la valeur des exportations européennes de thon rouge. Les exportations vers le Japon ont légèrement baissé (-0,4 %), tandis que les exportations vers les États-Unis ont augmenté (+ 13 %) pendant les six premiers mois de 2016 par rapport à la même période en 2015.

Figure 29. **THON ROUGE : EXPORTATIONS HORS UE par pays de destination (en millions d'euros)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016).

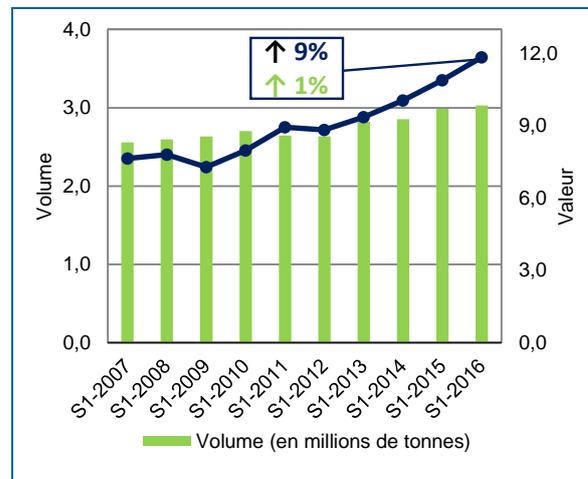
3.2. COMMERCE INTRA-UE

Le commerce entre les États membres de l'UE (exportations intra-UE) a augmenté de 9 % en valeur et de 1 % en volume par rapport au S1-2015. Plus de 3 millions de tonnes de poisson et de produits de la pêche ont été échangés, atteignant une valeur proche de 12 milliards d'euros. Le prix moyen à l'exportation s'est élevé à 3,91 EUR/kg, soit une hausse de 7 %. La majeure partie du volume échangé était des produits frais (35 %) et congelés (28 %).

Les groupes de produits crustacés, poissons de fond et salmonidés ont constitué 56 % de la valeur et 37 % du volume du total des échanges entre les États membres au S1-2016. Les salmonidés (+ 18 %), les poissons de fond et les crustacés (les deux en hausse de 7 %) ont été les principales espèces contribuant à l'augmentation globale en valeur.

Les autres groupes de produits contribuant à l'augmentation étaient le thon et thonidés, les céphalopodes, les autres poissons marins, les bivalves et autres mollusques, et les invertébrés aquatiques.

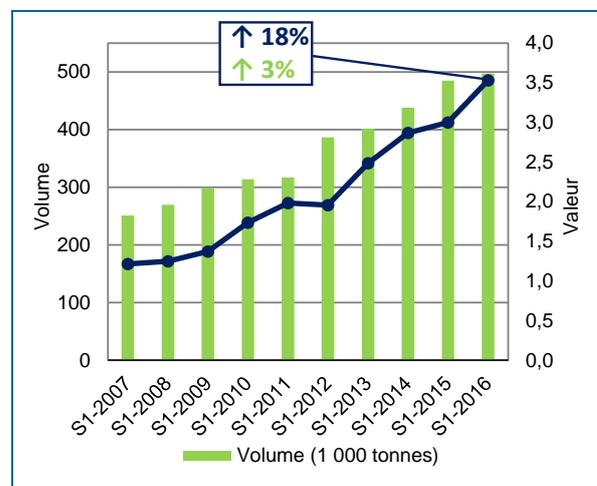
Figure 30. **COMMERCE INTRA-UE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016).

Les échanges intra-UE de **salmonidés** ont atteint 3,53 milliards d'euros (+ 18 %) pour 497 000 tonnes (+ 3 %) au premier semestre 2016. Le prix moyen à l'exportation a augmenté de 15 %, passant de 6,17 EUR/kg en 2014 à 7,10 EUR/kg au S1-2016. Le saumon et la truite ont représenté 95 % de la valeur des exportations du groupe de produits des salmonidés.

Figure 31. **SALMONIDES : COMMERCE INTRA-UE**

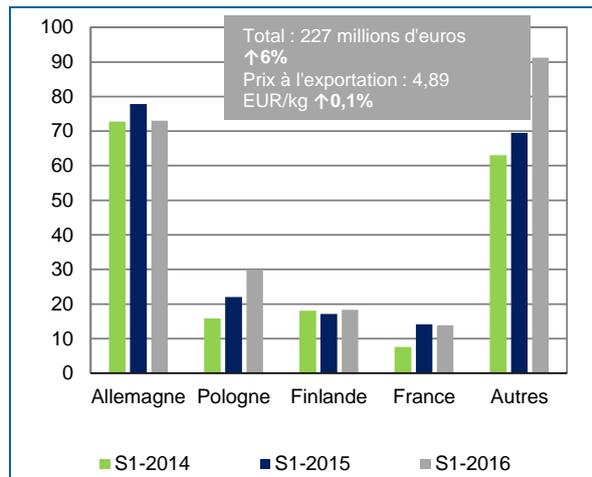


Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016).

La valeur des exportations de truite a atteint 227 millions d'euros pour 46 000 tonnes. La valeur et le volume des exportations ont augmenté de 13 %, tandis que le prix moyen est resté stable à 4,90 EUR/kg. La truite est surtout commercialisée fraîche (63 % en valeur et 74 % en volume) et fumée (22 % en valeur et 9 % en volume) ; le reste est commercialisé congelé entre les États membres. Au S1-2016, le prix moyen de la truite fumée et fraîche a augmenté de 7 %, s'élevant à 4,17 EUR/kg et 11,52 EUR/kg respectivement. Cependant, la truite fumée a subi une baisse tant en valeur (- 15 %) qu'en volume (- 20 %). Le Danemark et la Suède ont représenté 45 % de la valeur totale d'exportation dans l'UE et ils ont enregistré des augmentations significatives de la valeur des exportations (-14 % et + 54 % respectivement) par rapport au S1-2015.

L'Allemagne (30,5 millions d'euros et 7 600 tonnes), la Pologne (pour la transformation), la Finlande et la France ont été les principaux marchés pour la truite fraîche. Tous les principaux marchés ont connu des augmentations par rapport à S1-2015. L'Allemagne est de loin le plus gros marché pour la truite fumée, avec 33,8 millions d'euros et 2 900 tonnes. Par ailleurs, ses importations ont beaucoup diminué (-22 % en valeur et - 26 % en volume) contrairement au prix moyen, qui a atteint 11,5 EUR/kg (+6 %) comparé au S1-2015.

Figure 32. **TRUITE : COMMERCE INTRA-UE par pays de destination (en millions d'euros)**



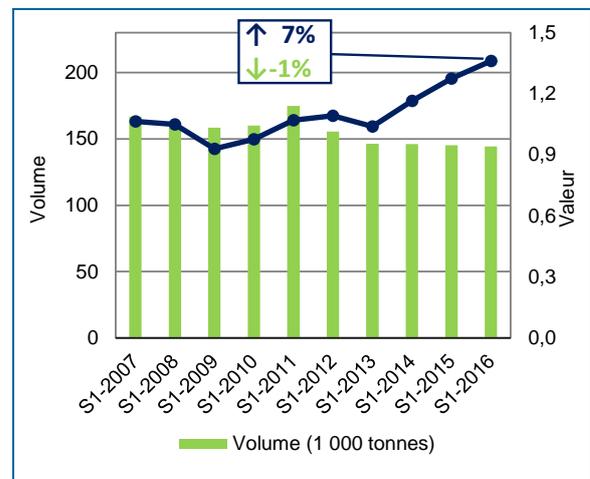
Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016).

Nous avons parlé de la **truite** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Consommation : France (8/2016, 4&10/2015, août-septembre 2013), Belgique, Danemark, Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni (8/2016, 4/2015), Italie (4&10/2015), Finlande et Espagne (4&10/2015, août-septembre 2013), Suède (10/2015)

Les **crustacés** ont représenté le troisième plus gros groupe de produits (après les salmonidés et les poissons de fond) négociés entre les États membres de l'UE, atteignant 1,36 milliard d'euros (+ 7 %) et 144 000 tonnes (- 1 %). Le prix moyen à l'exportation a atteint 9,42 EUR/kg pendant le premier semestre 2016, soit une hausse de 7 % par rapport à la même période en 2015. La crevette tropicale, la langoustine et la crevette *Crangon* étaient les espèces les plus recherchées négociées parmi le groupe de produits des crustacés.

Figure 33. **CRUSTACÉS : COMMERCE INTRA-UE**

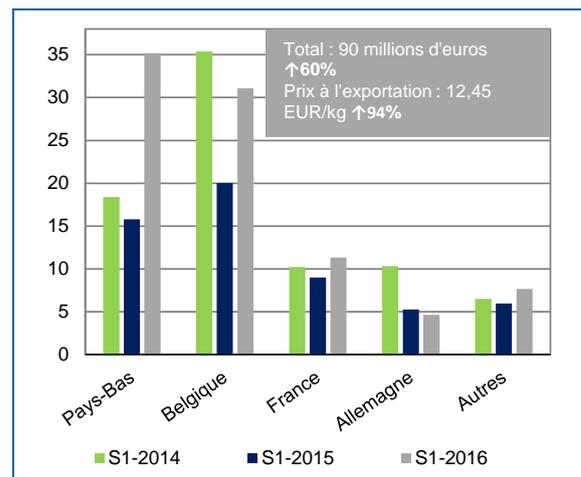


Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016).

La valeur des exportations de crevette *Crangon* était proche de 90 millions d'euros (+ 60 %), pour 7 100 tonnes (19 % de moins que l'année précédente). À 12,45 EUR/kg, le prix moyen de la crevette *Crangon* a augmenté de 94 % par rapport à S1-2015. La majeure partie de la crevette *Crangon* (83 %) est vendue fraîche (bien qu'elle soit cuite à bord).

Les Pays-Bas, la Belgique, la France et l'Allemagne ont représenté 91 % de la crevette *Crangon* vendue au sein de l'UE. Les Pays-Bas (+ 123 %) et la Belgique (+ 55 %) ont enregistré les plus fortes hausses en valeur et du prix moyen, pour atteindre 8,39 EUR/kg (+147 %) et 27,73 EUR/kg (+ 107 %).

Figure 34. **CREVETTE CRANGON: COMMERCE INTRA-UE par pays de destination (en millions d'euros)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 08/11/2016).

Nous avons parlé de la **crevette Crangon** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :
 Premières ventes : Danemark (7/2016)

4. Consommation

CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS L'UNION EUROPÉENNE

En août 2016, la consommation en volume de produits de la pêche et de l'aquaculture frais a augmenté dans sept États membres, a baissé dans trois autres, et est restée stable dans deux autres, comparé à août 2015. La valeur est restée stable dans deux États membres, a baissé dans quatre autres et a augmenté dans 6 autres.

La plus forte augmentation en volume des produits de la pêche et de l'aquaculture consommés a été observée au

Danemark (+ 11 %), suivie par le Portugal (+ 7 %) et les Pays-Bas (+ 6 %). La Pologne et la Suède ont affiché les plus grandes pertes (- 5 % et - 6 % respectivement).

En août 2016, la baisse en valeur la plus importante de la consommation a été observée au Royaume-Uni (- 14 %) et la plus forte augmentation a été enregistrée en Suède (+ 7 %).

Table 3. **AOÛT BILAN DES PAYS DECLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Consommation par habitant 2014* (équivalent poids vif) kg/par habitant/an	Août 2014		Août 2015		Juillet 2016		Août 2016		Évolution entre août 2015 à août 2016	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark	22,1	668	9,63	700	10,17	691	10,96	632	9,34	11 %	8 %
Allemagne	13,3	3 829	57,44	4 322	61,85	4 986	74,32	4 162	62,03	4 %	0 %
France	34,4	18 907	180,51	17 050	164,22	17 023	179,73	16 804	174,48	1 %	6 %
Hongrie	4,6	407	1,55	348	1,64	262	1,07	338	1,55	3 %	5 %
Irlande	23,0	701	9,80	845	11,54	884	12,50	844	12,11	0 %	5 %
Italie	28,9	25 298	195,44	25 957	209,25	22 519	181,49	26 328	216,17	1 %	3 %
Pays-Bas	22,6	2 118	24,46	2 219	26,84	1 591	21,16	2 084	26,23	6 %	2 %
Pologne	13,0	3 253	18,71	3 098	18,01	3 165	17,79	3 262	18,37	5 %	2 %
Portugal	55,3	4 778	28,01	4 960	27,67	4 606	28,64	4 647	28,45	7 %	3 %
Espagne	46,2	50 387	351,44	48 411	341,49	51 763	380,04	46 931	340,59	3 %	0 %
Suède	33,2	748	12,12	732	11,64	584	10,34	780	12,44	6 %	7 %
Royaume-	24,9	21 942	233,61	22 327	265,03	22 793	232,37	22 348	228,88	0 %	14 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

* Les données relatives à la consommation par habitant pour tous les États membres de l'UE sont disponibles sur : <http://www.eumofa.eu/documents/20178/77960/The+EU+fish+market++2016+Edition.pdf/ca1e7801-c4da-4799-aa00-f3d1784a3021>

En général, la consommation au mois d'août de ces trois dernières années a poursuivi une tendance à la hausse tant en valeur qu'en volume, dans 12 États membres. Cependant, elle est restée faible par rapport aux autres mois de l'année. Depuis 2013, le volume de la consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture frais en août a varié en Hongrie et en Suède. Au Danemark, en Allemagne, en Irlande, en Pologne, au Portugal, en Espagne et au Royaume-Uni, les consommations en volume ont dépassé celles de 2013 ; toutefois, elles ont baissé depuis et sont restées en dessous du niveau moyen annuel. En revanche, elles ont augmenté

et sont restées au-dessus de la moyenne annuelle aux Pays-Bas, alors que le niveau de la consommation en volume était plus bas depuis 2013. En France, le volume de la consommation au mois d'août est resté en dessous de la moyenne annuelle. En valeur, la consommation était inférieure à la moyenne annuelle dans huit États membres, la Hongrie et la Pologne enregistrant les niveaux les plus bas. Au Danemark et au Portugal, la valeur a varié au-dessus et en-dessous de la moyenne annuelle au cours des trois dernières années. En Suède, la valeur de la consommation est restée plus élevée en août.

4.1. LIEU JAUNE FRAIS



Habitat : Poisson téléostéen vivant sur les fonds rocheux, dans les eaux côtières et au large, à 200 m de profondeur.²²

Zone de capture : Mer Celtique, Manche, Nord du golfe de Gascogne.²³

Principaux pays producteurs en Europe : France, Royaume-Uni, Norvège, Irlande et Danemark.²⁴

Méthode de production : Pêche.

Principaux consommateurs dans l'UE : France, Royaume-Uni.

Présentation : Entier, en filet, en steak.

Conservation : Frais, réfrigéré, congelé.

Modes de préparation : Cuisiné, cuit au four et frit.

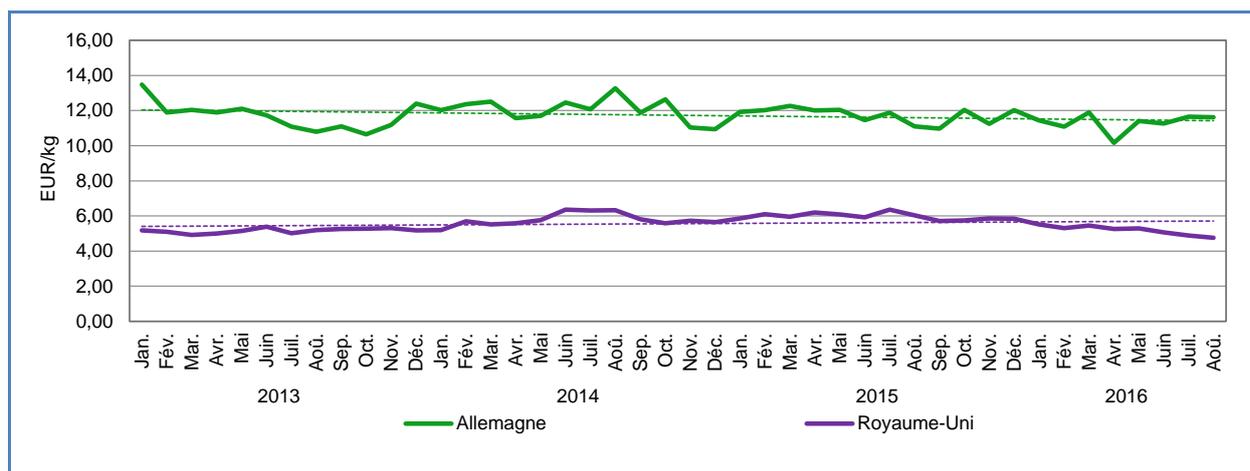
APERÇU DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES EN ALLEMAGNE ET AU ROYAUME-UNI

La consommation totale par habitant en Allemagne et au Royaume-Uni est en-dessous de la moyenne européenne. En Allemagne, la consommation par habitant de poisson et des produits de la mer était de 13,3 kg en 2014, soit 48 % de moins que la moyenne européenne (25,5 kg). Cependant, elle a augmenté de 1% depuis 2013. Le Royaume-Uni a enregistré une consommation de poisson et des produits de la mer par habitant de 24,9 kg en 2014. Elle était inférieure de 2 % à la moyenne de l'UE et de 55 % à la consommation par habitant la plus élevée de l'UE (Portugal, 55,3 kg). Comme pour l'Allemagne, la consommation par habitant au Royaume-Uni a augmenté de 1 % par rapport à l'année précédente. Consultez le tableau 3 pour en savoir plus sur la consommation par habitant dans l'UE.

Au Royaume-Uni, le lieu jaune est la troisième espèce de poisson blanc la plus consommée après le cabillaud et l'églefin ; elle est considérée comme une alternative à ces deux espèces.²⁵

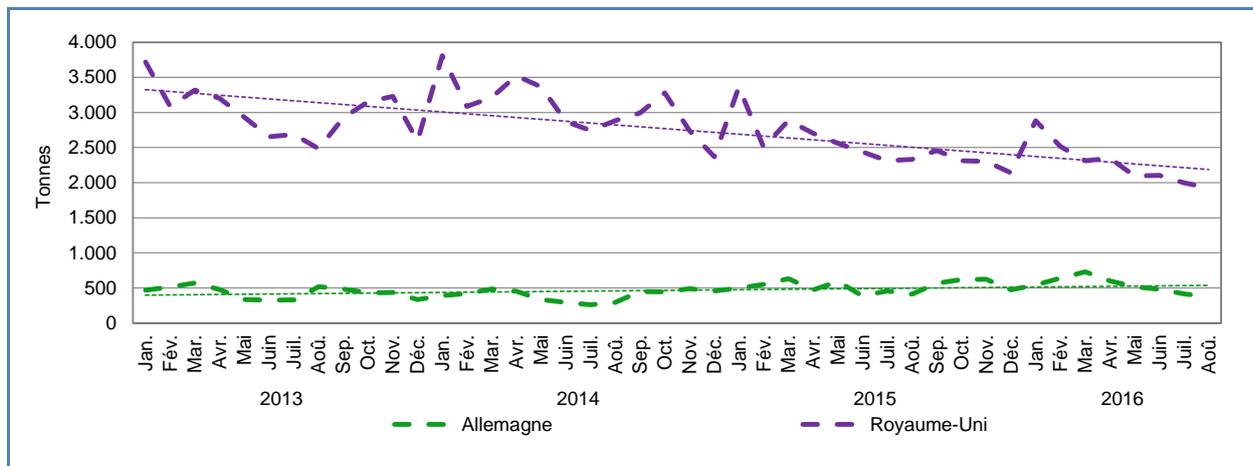
Pendant la période janvier 2013-août 2016, les prix de détail de lieu jaune frais ont affiché une légère tendance à la baisse en Allemagne et la tendance opposée au Royaume-Uni. En Allemagne, la consommation en volume a présenté un profil relativement stable, tandis qu'au Royaume-Uni, la consommation en volume est saisonnière, les pics les plus hauts se produisant en janvier. Les prix en Allemagne ont atteint plus du double des prix au Royaume-Uni. Par ailleurs, le volume vendu en Allemagne était environ 6 fois inférieur à celui du Royaume-Uni.

Figure 35. PRIX DE DETAIL DU LIEU JAUNE FRAIS



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

Figure 36. **VENTE EN VOLUME DE LIEU JAUNE FRAIS**



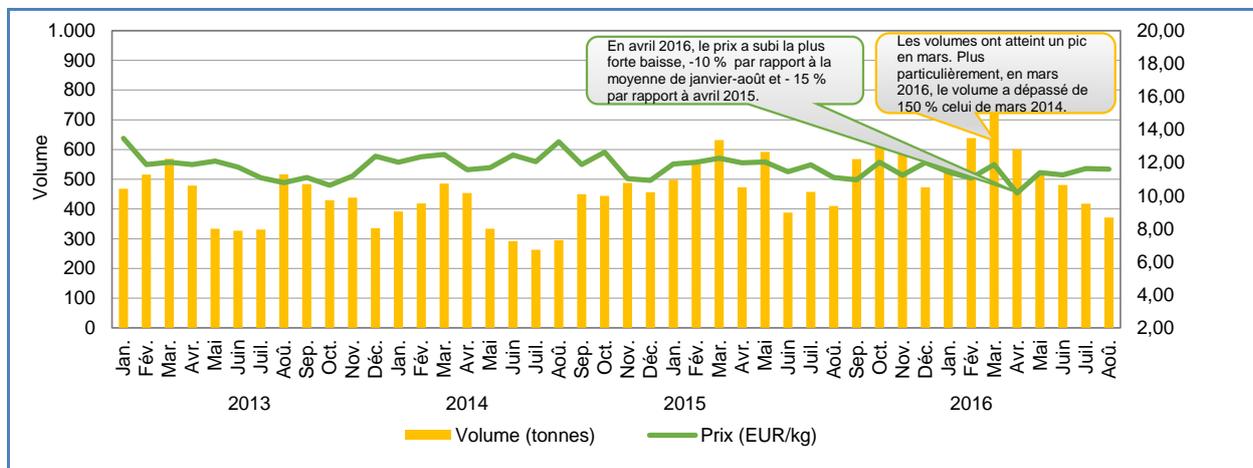
Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

ALLEMAGNE

Tendance sur le long terme, janvier 2013-juillet 2016 : Légère baisse en valeur et augmentation en volume.
Prix moyen : 11,70 EUR/kg (2013), 12,04 EUR/kg (2014), 11,75 EUR/kg (2015).
Consommation totale en volume : 5 225 tonnes (2013), 4 771 tonnes (2014), 6 285 tonnes (2015).

Tendance sur le court terme, janvier-août 2016 : Augmentation en valeur et baisse en volume.
Prix moyen : 11,31 EUR/kg.
Consommation totale en volume : 4 302 tonnes.

Figure 37. **PRIX DE DETAIL ET VENTES EN VOLUME DE LIEU JAUNE FRAIS**



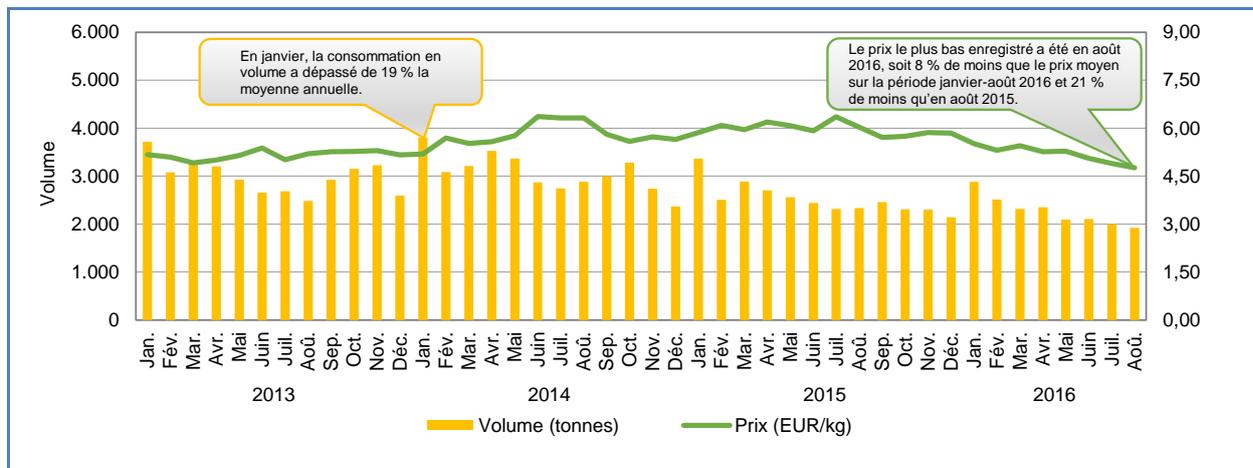
Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

ROYAUME-UNI

Tendance sur le long terme, janvier 2013-août 2016 : Légère augmentation en valeur et baisse en volume.
Prix moyen : 5,16 EUR/kg (2013), 5,80 EUR/kg (2014), 5,97 EUR/kg (2015).

Consommation totale en volume : 35 982 tonnes (2013), 36 878 tonnes (2014), 30 325 tonnes (2015).
Tendance sur le court terme, janvier-août 2016 : baisse en valeur et en volume.
Prix moyen : 5,19 EUR/kg.
Consommation totale en volume : 18 188 tonnes.

Figure 38. PRIX DE DETAIL ET VENTES EN VOLUME DE LIEU JAUNE FRAIS

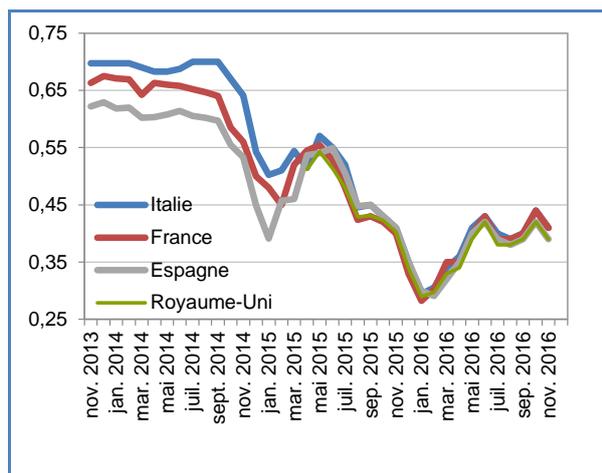


Source : EUMOFA (mis à jour le 14/11/2016).

5. Contexte macro-économique

5.1. CARBURANT MARITIME

Figure 39. PRIX MOYEN DE CARBURANT MARITIME EN ITALIE, FRANCE, ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)



Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI (janvier 2013-mars 2015), Espagne ; MABUX (juin 2015-novembre 2016).

En novembre 2016, le prix du carburant dans les ports français de Lorient et Boulogne était de 0,41 EUR/litre, il a chuté de 7 % par rapport au mois d'octobre 2016. Il a augmenté de 2 % par rapport à novembre 2015.

Dans les ports italiens d'Ancône et de Livourne, le prix moyen du carburant maritime en novembre 2016 était de 0,41 EUR/litre. Il a diminué de 7 % par rapport au mois précédent et est resté stable par rapport à novembre 2015.

Le prix du carburant maritime dans les ports de La Corogne et Vigo en Espagne a atteint une moyenne de 0,39 EUR/litre en novembre 2016, soit 7% de moins qu'en octobre 2016. Il a diminué de 5 % comparé à novembre 2015.

Le prix du carburant observé dans les ports britanniques de Grimsby et d'Aberdeen s'élevait à 0,39 EUR/litre, soit 7% de moins qu'au mois précédent. Comparé au même mois de l'année précédente, le prix du carburant a diminué de 3%.

5.2. PRIX ALIMENTAIRES ET PRIX DU POISSON

En octobre 2016, l'inflation annuelle dans l'UE était de 0,5%, soit une hausse de 0,4 % par rapport au mois de septembre. En octobre 2016, les taux annuels négatifs les plus faibles ont été enregistrés en Bulgarie et à Chypre (- 1 % pour les deux), tandis que les taux annuels les plus élevés ont été observés en Bulgarie (+ 1,9 %) et en Autriche (+ 1,4 %).

Par rapport au mois de septembre 2016, l'inflation annuelle a chuté dans 6 États membres, elle est restée stable dans 1 autre et a augmenté dans les 21 derniers.

En octobre 2016, le prix des aliments et boissons non alcoolisées est resté stable, tandis que les prix du poisson et des produits de la mer a légèrement augmenté (+ 0,3 %) par rapport au mois précédent (septembre 2016).

Depuis octobre 2014, le prix des denrées alimentaires et du poisson a augmenté de 0,4 % et de 4,5 % respectivement.

Table 4. INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION HARMONISE DANS L'UE (2015 = 100)

IPCH	Oct. 2014	Oct. 2015	Sep. 2016	Oct. 2016
Aliments et boissons non alcoolisées	99,47	100,09	99,85	99,89
Poisson et produits de la mer	99,08	100,26	103,24	103,57

Source : Eurostat.

5.3. TAUX DE CHANGE

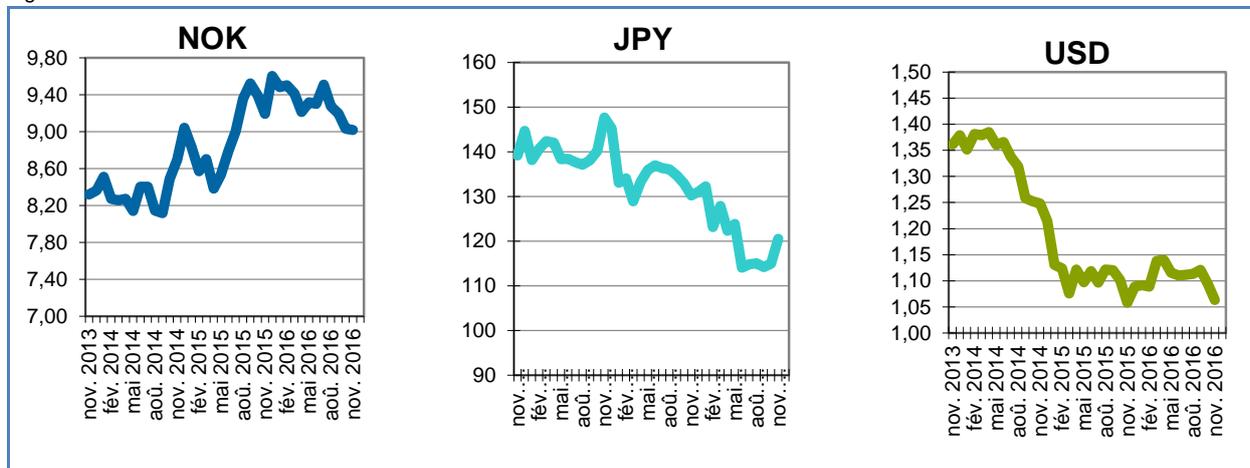
En octobre 2016, l'euro s'est déprécié par rapport à la couronne norvégienne (- 0,2 %) et au dollar américain (- 2,8 %), et s'est apprécié par rapport au yen japonais (+ 4,8 %) par rapport à octobre 2016. Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 9,22 par rapport à la couronne norvégienne. Comparé à l'année précédente (novembre 2015), l'euro s'est déprécié de - 1,9 % par rapport à la couronne norvégienne et de - 7,5 % par rapport au yen japonais et s'est légèrement apprécié (+ 0,5 %) par rapport au dollar américain.

Table 5. TAUX DE CHANGE DE L'EURO PAR RAPPORT A TROIS DEVISES SELECTIONNEES

Devise	Nov. 2014	Nov. 2015	Oct. 2016	Nov. 2016
NOK	8,6975	9,1935	9,0345	9,0190
JPY	147,69	130,22	114,97	120,48
USD	1,2483	1,0579	1,0946	1,0635

Source : Banque centrale européenne.

Figure 40. TENDANCE DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

5.4. CONTEXTE ECONOMIQUE DE L'UNION EUROPEENNE

En juillet-septembre 2016, le PIB désaisonnalisé de l'UE a augmenté de 0,4 % par rapport au trimestre précédent (janvier-mars 2016). Il a également augmenté de 1,8 % par rapport au même trimestre de l'année précédente.

La Bulgarie et le Portugal ont présenté les taux de croissance trimestrielle du PIB (tous deux à 0,8 %) les plus élevés parmi les États membres de l'UE au troisième trimestre 2016. Au Portugal, le PIB a augmenté de 0,5 % par rapport au trimestre précédent ;

cependant, il a fléchi de 0,1 % en Bulgarie. L'Espagne, Chypre et la Slovaquie ont enregistré un taux de croissance du PIB de 0,7 % en juillet -septembre 2016. Le PIB trimestriel le plus bas a été enregistré en Lituanie, avec un taux de 0,1 %, une baisse de 0,3 % par rapport au trimestre précédent. Comparé au même trimestre de l'année précédente, les PIB les plus élevés ont été observés en Roumanie (+ 4,6 %) et en Bulgarie (+ 3,5 %). Cependant, le PIB a baissé dans ces deux pays (-1,2 % et - 0,1 % respectivement). En Lettonie, le taux de croissance du PIB était au plus bas, à 0,7 %, par rapport à avril-juin 2015.²⁶

EUMOFA Faits saillants du mois est publié par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission Européenne.

Éditeur : Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur général.

Avertissement : Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© Union Européenne 2016
KL-AK-16-11-EN-N
Photographies ©Eurofish.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

POUR INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET COMMENTAIRES :

Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche
B-1049 Bruxelles
Tél. +32 229-50101
E-mail : contact-us@eumofa.eu

CE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI À PARTIR DE DONNÉES EUMOFA ET DES SOURCES SUIVANTES :

Premières ventes : EUMOFA ; Puertos del estado ; Agence danoise AgriFish ; Statistics Portugal. Les données analysées se réfèrent au mois de septembre 2016.

Approvisionnement mondial : Commission européenne, Direction générale des affaires maritimes et de la pêche (DG MARE) ; Ministère de l'agriculture et de l'industrie argentin ; Statistics Iceland ; Institut de statistiques turc ; Conseil des produits de la mer norvégien.

Commerce : EUMOFA.

Consommation : EUMOFA ; FAO ; fishbase.org.

Contexte macro-économique : EUROSTAT ; BCE ; Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI, Espagne ; MABUX.

Les données de première vente de base sont disponibles dans un document annexe sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales).

L'Observatoire du marché européen pour la pêche et les produits de l'aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un outil d'intelligence économique, qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, les tendances de marché mensuelles

et des données structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les États Membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante: www.eumofa.eu.

6. Références

¹Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, produits aquatiques divers, autres poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, thons et thonidés.

² Les données se réfèrent à 31 ports dont l'État est propriétaire. http://www.puertos.es/en-us/estadisticas/Pages/estadistica_mensual.aspx

³ <http://www.fao.org/fishery/species/2203/en> ; <http://www.fishbase.org/summary/35>

⁴ [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/540355/IPOL_STU\(2015\)540355_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/540355/IPOL_STU(2015)540355_EN.pdf)

⁵

https://www.ine.pt/xportal/xmain?xpid=INE&xpgid=ine_publicacoes&PUBLICACOESpub_boui=271434983&PUBLICACOESstem_a=5414331&PUBLICACOESmodo=2

⁶ <http://www.fao.org/fishery/species/2469/en>

⁷ <http://www.fao.org/fishery/species/3270/en>

⁸ <https://www.havochvatten.se/download/18.44ebc86154b1fe664ad95de/1464945142781/officiell-statistik-JO55SM1601.pdf>

⁹ <https://www.havochvatten.se/en/swam/policy--regulation/commercial-fishing/landing-ports.html>

¹⁰ <http://www.fao.org/fishery/species/3425/en>

¹¹ <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32016R0072&from=EN>

¹² http://www.fisheries.no/ecosystems-and-stocks/marine_stocks/shellfish/shrimp/#.WDMD3ySlSfQ

¹³ https://ec.europa.eu/fisheries/deep-sea-fishing-opportunities-2017-2018-unanimous-agreement-deep-sea-quotas-next-two-years_en

¹⁴ https://ec.europa.eu/fisheries/recovery-plan-mediterranean-swordfish_en

¹⁵ https://ec.europa.eu/fisheries/progress-made-eu-mauritania-fisheries-partnership_en

¹⁶ <http://ec.europa.eu/trade/policy/countries-and-regions/regions/andean-community/>; EUMOFA.

¹⁷ http://www.agroindustria.gob.ar/sitio/areas/pesca_maritima/informes/coyuntura_archivos/000001-2016/160901_Informe%20de%20coyuntura%20-%20Septiembre%202016.pdf

¹⁸ <http://www.statice.is/publications/news-archive/fisheries/fish-catches-in-october-2016/>

¹⁹ <http://www.turkstat.gov.tr/PreHaberBultenleri.do?id=21720>

²⁰ <http://www.feap.info/Default.asp?SHORTCUT=582>

²¹ <http://en.seafood.no/News-and-media/News-archive/Press-releases/Norwegian-salmon-opens-up-new-markets>

²² <http://www.fishbase.org/summary/34>

²³ <http://www.fao.org/fishery/species/2232/en>

²⁴ Statistiques des pêcheries de la FAO.

²⁵ http://www.seafish.org/media/publications/SIF5_Dec_2015.pdf

²⁶ <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7733706/2-15112016-AP-EN.pdf/9b8abaaa-3fdc-42e5-80b1-12bf2027e3ad>